

Chaville

N° 105
FÉVRIER 2013

M a g a z i n e



**HABITAT SOCIAL
RÉNOVATION ET
DÉVELOPPEMENT**

**PETITE ENFANCE
OUVERTURE D'UNE
MICRO-CRÈCHE
DANS LE BAS CHAVILLE**

**RENCONTRE
GEORGES DAVIDOFF,
FIGURE EMBLÉMATIQUE
DU SPORT CHAVILLOIS**

6. À la Une

Les vœux du maire et de la municipalité

Retour en images

8. Qualité de la Ville

Dossier

Rénovation et développement de l'habitat social

Interview de Jacques Bisson

Pour mieux comprendre le service public de l'eau et la facture qui en découle

12. Vivre ensemble

Permanences du Point Info Droit

Quoi de neuf ?

14. Culture / Art de vivre

Humour

Marc Jolivet fête ses 40 ans de scène à l'Atrium

18. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

20. Sport et Santé

Interview croisée

Deux champions du Chaville handball

22. Enfance / Scolaire

Reportage

Le Conservatoire au diapason des écoles : spectacles en vue !

24. Initiatives

Zoom sur

A2, on voit mieux

26. Entreprendre à Chaville

J'aime mon commerce

Jouez et gagnez !

28. Grand Paris Seine Ouest

30. Citoyenneté

32. Vie pratique

34. Tribunes

36. Agenda



6

Les vœux de Jean-Jacques Guillet

"2013 va être une année d'accomplissement pour la ville".



9

Petite enfance

Ouverture d'une micro-crèche dans le bas Chaville.



13

Solidarité

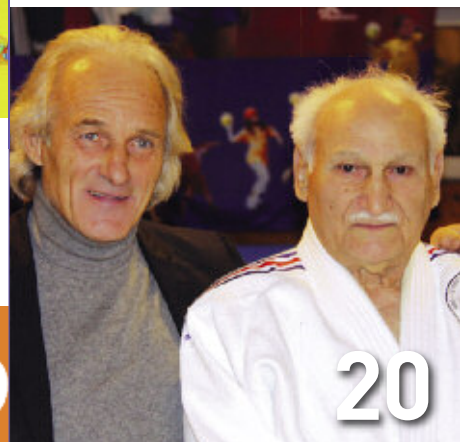
"Mardi gras des voisins".



18

Théâtre

Harold et Maude à l'Atrium.



20

Rencontre

Georges Davidoff, figure emblématique du sport chavillois.



Jean-Jacques GUILLET

Maire de Chaville

Député des Hauts-de-Seine

Vice-président de la Communauté
d'agglomération Grand Paris Seine Ouest

Chers Chavillois, chers Chavillois,

L'épisode neigeux que nous avons subi a été maîtrisé et n'a ainsi pas excessivement perturbé les activités Chavilloises. Il faut d'autant plus s'en réjouir que la neige était, cette année, particulièrement tenace et résistante au sel. Les services techniques de la ville et de la communauté d'agglomération ont été diligents et efficaces et ont su anticiper l'évènement. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Une fois encore, et cette fois-ci de façon très visible, la mutualisation des moyens à l'échelle de GPSO a démontré son utilité. Seule, notre ville n'aurait pas la capacité de réagir dans les mêmes conditions. De même, se met actuellement en place une amélioration de nos interventions en matière de propreté, en particulier sur les principaux axes. Enfin, le stationnement sur voirie fait l'objet d'une réflexion globale qui permettra, dans les prochains mois, une plus grande fluidité. La rénovation du parking de l'Atrium, entièrement réhabilité, illustre déjà l'effort actuellement réalisé dans ce domaine.

Les bénéfices de la coopération communautaire apparaissent ici de façon tangible à tous les Chavillois. Ils s'accroîtront dans les prochaines années, en particulier à l'Ursine, avec l'adhésion, qui sera effective le 1^{er} janvier 2014, de Vélizy-Villacoublay. D'autres aspects de cette coopération communautaire impacteront dès cette année notre vie communale. Avec l'adoption d'un pacte financier et fiscal entre les villes et la communauté d'agglomération, Chaville ne subira pas de plein fouet les effets ravageurs d'une péréquation nationale et régionale qui, sans

cela, aurait conduit à des prélèvements importants sur ses ressources.

Conjugués aux baisses des dotations de l'État et aux conséquences d'une conjoncture économique pesante, ils auraient pu compromettre l'équilibre de nos finances, alors même que nous poursuivons une politique volontariste de maîtrise des charges de fonctionnement. Les orientations budgétaires présentées au Conseil municipal, le 4 février, seront ainsi marquées par la stabilisation de nos dépenses de fonctionnement, la stabilité des taux de fiscalité, la poursuite du désendettement et un effort d'équipement qui place Chaville dans les tout premiers rangs des communes des Hauts-de-Seine.

La création de deux nouvelles micro-crèches en 2013, la dynamique de notre politique en faveur du logement, la réhabilitation du parc locatif social et celle de nos équipements sportifs illustrent, tout autant que l'aménagement du centre-ville, le renouveau de Chaville. Enfin, le déploiement de la fibre optique tout au long de l'année 2013 constituera un symbole de sa modernisation et un service essentiel rendu à ses habitants à l'ère de la révolution numérique.

Malgré un contexte morose et parfois source d'inquiétude, Chaville, qui a su anticiper et bien préparer son avenir, aura une belle année 2013.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous qu'elle le soit aussi pour vos familles et vous-même.

Avec mes sentiments dévoués.

VŒUX DU MAIRE JEAN-JACQUES GUILLET "2013 VA ÊTRE UNE ANNÉE D'ACCOMPLISSEMENT POUR LA VILLE"

Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, présentait ses vœux à la population à l'Atrium, samedi 12 janvier, en présence de nombreuses personnalités. Ce rendez-vous a été l'occasion d'annoncer que 2013 serait : "une année particulière, car la dernière année pleine du mandat de la municipalité, et d'accomplissement avec la pose des premières pierres du centre ville dans quelques semaines". Au cours de son allocution, Jean-Jacques Guillet a également rappelé que, malgré ce contexte d'incertitudes sur le plan international, national et économique "Chaville va bien, Chaville est en forme et les familles viennent de plus en plus s'y installer".



1 Daniel Goupillat, président de la Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine; 2 Pierre-Christophe Baguet, maire de Boulogne-Billancourt, président de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest; 3 Catherine Griveau, conseiller municipal; 4 Michel Bès, maire adjoint; 5 Virginie Lanlo, député suppléant, maire adjoint de Meudon; 6 Christiane Barody-Weiss, conseiller général du canton de Chaville, maire de Marnes-la-Coquette; 7 Nicole Gouetta, conseillère générale du canton de Colombes sud; 8 Patrick Devedjian, président du Conseil général des Hauts-de-Seine, député des Hauts-de-Seine; 9 Jean-Jacques Guillet; 10 André Santini, ancien ministre, député-maire d'Issy-les-Moulineaux; 11 Roger Karoutchi, ancien secrétaire d'État, sénateur des Hauts-de-Seine; 12 Bernard Gauducheau, maire de Vanves; 13 François Kosciusko-Morizet, maire de Sèvres, conseiller général; 14 Jacques Gautier, sénateur-maire de Garches; 15 Olivier Lebrun, maire de Viroflay, conseiller général des Yvelines; 16 Joël Loison, maire de Vélizy-Villacoublay, conseiller général des Yvelines; 17 Brigitte Pradet, conseillère municipale; 18 Geneviève Daël, maire adjoint; 19 Denis Badré, maire de

Ville-d'Avray; 20 Denis Larghero, maire adjoint de Meudon, conseiller général; 21 Pierre-André Peyvel, préfet des Hauts-de-Seine; 22 Hervé Lièvre, premier maire adjoint; 23 Isabelle Debré, sénateur des Hauts-de-Seine; 24 Hervé Marseille, sénateur-maire de Meudon; 25 Armelle Tilly, maire adjoint; 26 François-Marie Pailler, maire adjoint; 27 Jean-Pierre Bouniol, conseiller municipal; 28 Christophe Tampon-Lajarriette, maire adjoint; 29 Anne-Louise Mesadieu, conseiller municipal; 30 Thierry Besançon, conseiller municipal; 31 Claude Labille, conseiller municipal; 32 Pierre de Saint-Sernin, conseiller municipal; 33 Marie-Sabine Gavois, conseiller municipal; 34 Jacques Rivier, conseiller municipal; 35 Jocelyne Quoniam, conseiller municipal; 36 Anne Brossollet, conseiller municipal; 37 Jean-Pierre Cardin, conseiller municipal; 38 Hélène Prouteau, maire adjoint; 39 Bérengère Le Vasseur, conseiller municipal; 40 Gilles Cothenet, conseiller municipal; 41 Jean Levain, conseiller municipal; 42 Maurice Blandeau, conseiller municipal; 43 Annie Ré, maire adjoint; 44 Marie-Odile Grandchamp, maire adjoint; 45 Jacques Bisson, conseiller municipal; 46 Eric Berdoati, maire de Saint-Cloud.



- 1 Anne-Louise Mesadiéu et Patrick Devedjian
- 2 Jean-Jacques et Françoise Guillet découpent la galette
- 3 Olivier Lebrun, Roger Karoutchi et Jacques Gautier
- 4 et 9 : Jean-Jacques Guillet lors de son allocution
- 5 Armelle Tilly, Marie-Odile Granchamp
- 6 Patrick Devedjian, Pierre-Christophe Baguet et André Santini
- 7 François-Marie Pailler, Hélène Prouteau et Catherine Griveau
- 8 Armelle Tilly et François-Marie Pailler
- 10 Jean-Jacques Guillet et Hervé Marseille
- 11 Anne Duchassaing et Anne-Louise Mesadiéu
- 12 Christiane Barody-Weiss
- 13 Michel Bès et Georges Davidoff
- 14 Gilles Cothenet et Pierre de Saint-Sernin
- 15 Éric Berdoati et Denis Badré
- 16 Joël Loison et Armelle Tilly
- 17 Anne Brossollet
- 18 Claude Labille et Maurice Blandeau
- 19 Jean-Jacques et Françoise Guillet et François Kosciusko-Morizet
- 20 André Santini
- 21 Isabelle Debré et Jean-Jacques Guillet et son épouse et Éric Berdoati
- 22 Jean-Pierre Fortin et Christian Camara
- 23 Hélène Prouteau
- 24 Michel Bès et Dominique Pavan, directeur accueils de loisirs et périscolaires
- 25 Le gendarme Sébastien Leroy et l'adjudant Pierre-Paul Gay
- 26 Geneviève Daël et Hervé Lièvre
- 27 Gilles Cothenet, Catherine Griveau, Marie-Sabine Gavois et Brigitte Pradet
- 28 Les musiciens du Conservatoire



RÉNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT SOCIAL À CHAVILLE

La rénovation de l'habitat social est en cours à Chaville avec, d'une part, la réhabilitation des immeubles de la cité Clémency et, d'autre part, les travaux de réhabilitation de la résidence Fontaine Henri IV qui viennent de démarrer. Le point.

Afin d'inscrire la cité Clémency dans le nouveau paysage urbain du futur centre ville de Chaville et de contribuer à l'amélioration de l'habitat, le groupe



Réhabilitation de la cité Clémency

Opievoy, premier bailleur social de la ville, a lancé en octobre dernier un grand programme de rénovation de cet ensemble immobilier comprenant, d'une part, la destruction en décembre dernier du bâtiment D de la cité, afin de pouvoir faire place au futur square face à l'école maternelle, et d'autre part, la réhabilitation de trois immeubles représentant 80 logements. Les travaux de rénovation d'un premier bâtiment ont démarré en décembre dernier et se poursuivront début 2013 sur un deuxième bâtiment plus grand. Ils devraient se terminer dans le courant de l'année. Le ravalement du troisième et dernier bâtiment, qui abrite la loge de la gardienne, sera réalisé début 2014. Précisons que tous les habitants



Réhabilitation de la résidence Fontaine Henri IV

du bâtiment D ont été relogés sur Chaville ou dans les environs proches, en fonction de leur choix.

D'autre part, les travaux de réhabilitation de la résidence Fontaine Henri IV ont commencé en janvier dernier. Ils comprennent l'isolation thermique extérieure des façades, le remplacement des menuiseries extérieures, le remplacement des portes de halls d'entrée et des accès aux caves, la réfection des descentes d'eaux pluviales, la mise en œuvre de garde-corps métalliques autoportants en périphérie de la terrasse et la réhabilitation complète des parties communes et des logements en site occupé. L'ensemble de ces travaux devraient durer environ treize mois. ■

TROIS QUESTIONS À... CHRISTOPHE TAMPON-LAJARRIETTE MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'URBANISME

Quelle est la situation du logement social à Chaville ?

Avec plus de 21 % de logements sociaux à Chaville, nous sommes actuellement dans un cadre clair par rapport à la législation en vigueur. La loi du 13 décembre 2000, dite loi SRU, relative à la solidarité et au renouvellement urbain impose en effet aux villes de plus de 3500 habitants (1500 habitants en Île-de-France) de disposer, d'ici 2020, 20 % de son parc résidentiel en logements sociaux.

Dans les prochaines années, la part du logement social devrait évoluer.

Comment voyez-vous les choses ?

Nous avons anticipé puisque que nous avons inscrit dans le PLU de la ville, approuvé au Conseil municipal du 5 avril 2012 et dans le PLH qui sera présenté au Conseil municipal du 4 février prochain, 25 % de logements sociaux. Et nous entendons bien tenir le cap de ces 25 % en évitant les risques de ghettoïsation,

c'est-à-dire en diffusant au maximum le logement social dans le collectif neuf. L'aménagement de la ZAC intègre d'ailleurs un taux de 25 % de logement social. Actuellement le programme de la ZAC prévoit 403 nouveaux logements dont 107 logements sociaux. À ce programme, il faut ajouter le bâtiment de l'OPDH sur l'îlot Anatole France (voir illustration).

Y-a-t-il d'autres solutions que la construction de nouveaux logements ?

Au-delà de la construction de nouveaux logements, nous faisons également des efforts particuliers dans la rénovation de logements privés dégradés. L'opération Habitat Qualité que nous avons mise en place avec le concours de Grand Paris Seine Ouest, de l'Agence nationale de l'habitat et du département des Hauts-de-Seine nous permet d'inciter et d'aider les propriétaires à rénover le bâti ancien souvent très coûteux en énergie. Nous

avons actuellement quatre opérations de ce type en cours sur Chaville. La prise en compte de la problématique de la précarité énergétique doit désormais être totalement intégrée à toute politique en faveur du logement pour tous. Enfin pour élargir toujours davantage l'éventail de l'offre locative sociale sur Chaville, nous travaillons actuellement sur deux projets importants : une résidence-service sociale pour les personnes âgées et un projet de maison-relais pour l'accueil et l'insertion des populations les plus fragiles. ■



Le futur immeuble de l'OPDH dans le centre ville.

PETITE ENFANCE OUVERTURE D'UNE MICRO-CRÈCHE DANS LE BAS CHAVILLE

La micro-crèche dite des Grenouilles a ouvert ses portes en janvier, rue de la Fontaine Henri IV. À mi-chemin entre l'établissement d'accueil collectif et la garde individuelle, c'est le deuxième projet de ce type proposé aux parents de jeunes enfants.

"Nous assistons à une diversification des modes de garde. La micro-crèche est une alternative aux gardes collectives. Elle est gérée par une association de parents. Ce sont eux qui construisent le projet pédagogique. Ils en gèrent le fonctionnement logistique et peuvent s'investir à la carte", explique Hélène Prouteau, maire adjoint déléguée aux Affaires sociales et à la Petite enfance. Encore peu répandu, ce style d'établissement peut accueillir collectivement jusqu'à dix enfants. Son fonctionnement est soumis aux mêmes règles et normes de sécurité que les autres accueils collectifs. L'ouverture des Grenouilles a donc été subordonnée à l'agrément de la Protection maternelle infantile du 92 et subventionnée par la Caisse d'allocations familiales ainsi que le Conseil général des Hauts-de-Seine.

Micro-crèche avec un maximum d'encadrement

Âgés de 10 semaines à trois ans, les bambins disposent d'une centaine de mètres carrés aménagés de manière à favoriser leur éveil. Encadrés par trois professionnelles de la petite enfance, ils bénéficient au préalable d'une période d'adaptation de 15 jours. "Les parents apprécient le fait



de pouvoir être présents dans la structure, de pouvoir discuter avec le personnel et d'être force de proposition", commente Nicolas Tardieu, responsable de l'association Chaville micro-crèches qui assure également la gestion de la première structure de ce type ouverte rue de la Mare Adam, en 2011. Une convention de trois ans a été signée entre l'association et la municipalité, qui lui apporte une aide financière et matérielle [voir notre article "L'actualité du Conseil municipal", page 30]. "Toutes nos crèches (Les Petits chênes, Les Noisetiers, Les Optimists...) sont concentrées sur le centre ville. L'objectif poursuivi est d'élargir l'implan-

tation. La micro-crèche de la Mare Adam concerne le quartier sud, celle rue de la Fontaine Henri IV le nord de Chaville et nous avons un autre projet pour la Rive droite, Villa Diana, afin de créer un équilibre géographique", conclut la maire adjoint. ■

Micro-crèche des Grenouilles

5, rue de la Fontaine Henri IV.

Ouverte du lundi au vendredi, de 8h15 à 18h15.

Fermée en août.

Rens. : service Petite enfance au 01 41 15 47 75

ou Chaville micro-crèches au 06 85 73 37 17

et par courriel

presidence.chavillemicrocreche@gmail.com

En bref

> Soutien à la parentalité

Vous éprouvez des difficultés à communiquer avec votre enfant ? Vous traversez une épreuve familiale complexe ? Tiphany Heliard, psychologue diplômée et tenue au secret professionnel, assure un accueil confidentiel et gratuit sur rendez-vous, **LE JEUDI (SAUF LE 3^e JEUDI DU MOIS) DE 9H À 12H À L'ÉCOLE FERDINAND BUISSON AU 273, AVENUE ROGER SALENGRO (ENTRÉE DU CÔTÉ GAUCHE DE L'ÉCOLE, 2^e ÉTAGE, INTERPHONE) ET LE JEUDI 21 FÉVRIER À L'ÉCOLE ANATOLE FRANCE, 3 AVENUE SAINT-PAUL.**

Merci de téléphoner au 01 47 09 38 59 en cas d'annulation de dernière minute. **Sur rendez-vous, auprès du CIDFF, au 01 41 31 08 74. En cas d'absence, contacter la psychologue au 01 46 05 29 29. Gratuit.**

> Médiation familiale

Vous souhaitez réorganiser la vie familiale dans le cadre d'une séparation ? Une médiatrice familiale diplômée d'État assure un accueil confidentiel sur rendez-vous, **LE LUNDI DE 15H À 19H ET LE MERCREDI DE 9H À 12H À L'ÉCOLE FERDINAND BUISSON AU 273, AVENUE ROGER SALENGRO (ENTRÉE DU CÔTÉ GAUCHE DE L'ÉCOLE, 2^e ÉTAGE, INTERPHONE).**

Merci de téléphoner au 01 47 09 38 59 en cas d'annulation de dernière minute. **Sur rendez-vous, auprès du CIDFF au 01 41 31 08 74. Premier entretien gratuit puis payant (en fonction de vos revenus).**

CAFÉ DES PARENTS

Le prochain Café des Parents aura lieu le jeudi 14 février, de 17h30 à 19h, à la bibliothèque sur le thème suivant: "La place des grands-parents". Organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS), en partenariat avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Boulogne-Billancourt (CIDFF 92 BB), le Café des Parents est un atelier de soutien à la fonction parentale. ■

Rens.: Claire Philibert au 01 41 15 96 60 20 ou par courriel c.philibert@ville-chaville.fr



La place des grands-parents



Judi 14 février 2013, de 17h30 à 19h, à la bibliothèque (2^e étage).

Le présent journal de Chaville est édité par le Centre communal d'action sociale (CCAS), une association loi 1901. Toute réimpression sans autorisation est formellement interdite. Toute réimpression sans autorisation est formellement interdite. Toute réimpression sans autorisation est formellement interdite. Toute réimpression sans autorisation est formellement interdite. Toute réimpression sans autorisation est formellement interdite.

POUR MIEUX COMPRENDRE LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET LA FACTURE QUI EN DÉCOULE...

Nous disposons au quotidien d'une eau saine et sûre sans plus nous poser la question de son origine.

Derrière notre robinet se cache pourtant un ensemble de services gérés par plusieurs acteurs.

Le détail avec Jacques Bisson, conseiller municipal en charge de l'image de la Ville et délégué auprès du Sedif, pour que votre prochaine facture vous paraisse plus limpide.

Qui a la charge de produire et de distribuer l'eau ?

Cette responsabilité revient aux communes. Elles peuvent la gérer directement avec des employés municipaux dédiés (en régie directe) ou bien déléguer cette gestion à des sociétés industrielles spécialisées dans ce domaine d'expertise (via une Délégation de service public). C'est le cas à Chaville avec le Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) et son délégataire Veolia Eau, sur lequel les élus exercent un contrôle extrêmement vigilant et permanent des opérations de gestion. Depuis 90 ans, le Sedif s'est déployé pour satisfaire les besoins en eau de plus de 4 millions de Franciliens. Ce syndicat est la représentation directe des 149 communes qui le composent. Il est le maître d'œuvre et le décisionnaire des engagements stratégiques et également le propriétaire de l'ensemble du patrimoine industriel (3 usines, 8000 km de canalisations, réservoirs, etc.).

Le mode de gestion a-t-il des conséquences sur la facture ?

La facture que nous recevons à Chaville indique un prix total de 4,10 € par mètre cube*. Ce chiffre comprend le prix de l'eau pour 1,46€ (la production et la distribution d'eau : c'est le Sedif), la collecte et le traitement des eaux usées pour 1,60 € (versés aux syndicats d'assainissement) et enfin des taxes payées à des organismes publics pour 1,03 € (versés à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, les Voies navigables de France et la TVA). Selon une récente enquête**, l'écart de prix en faveur de la gestion directe est relativement faible, environ 5 %. On observe que des collectivités locales renoncent à la régie



municipale lorsqu'elles rencontrent des conditions techniques d'exploitation complexes qui nécessitent des investissements importants les endettant sur le long terme. Cette situation peut les conduire à modifier leur mode de gestion ou à faire appel à des délégataires qualifiés dans ce domaine d'expertise. L'exemple le plus récent est celui des sept communes du Val d'Oise qui ont rejoint le Sedif, le 1^{er} janvier 2013, afin de mutualiser leurs ressources et de profiter ainsi de la compétitivité de ce syndicat.

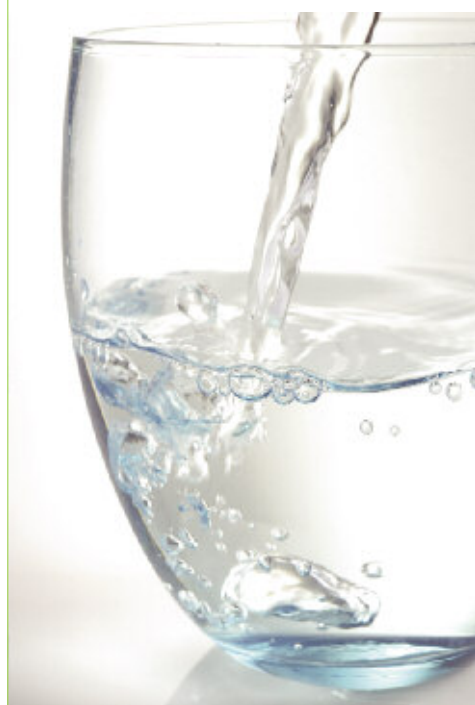
Pourtant, on constate des différences de prix selon les territoires ?

Ces différences résultent davantage des conditions d'exploitation que du mode de gestion. Prenons l'exemple de Paris qui est en régie directe. De par la structure de son exploitation, très dense sur un territoire "fermé" et pour des raisons historiques, y produire et y distribuer de l'eau est moins coûteux que dans les communes de banlieue périphériques. Ajoutons que le Sedif investit beaucoup pour mettre à la disposition de ses abonnés une eau de très bonne qualité (sanitaire et gustative) dans des condi-

tions de sécurité d'approvisionnement maximales. Il y a deux ans, ce syndicat a lancé un appel d'offres pour le marché de l'eau sur son territoire. La mise en concurrence a montré le mieux disant de la proposition de Veolia Eau, tant sur le plan de la qualité de la prestation que du prix de production de l'eau, qui a remporté ce contrat pour une durée de 12 ans. Concrètement en 2011, la moyenne du prix de l'eau produite en France était de 1,51 € alors que le prix de l'eau du Sedif était de 1,41 €. Pour ce qui nous concerne, au niveau local, notre rôle d'élus est de prendre les bonnes décisions aujourd'hui pour se donner les moyens de garantir aux générations futures un service public de l'eau de qualité irréprochable et au meilleur prix. ■

* La consommation moyenne d'un ménage avec deux enfants est de 120 m³ par an.

** Enquête Eau, ministères de l'Agriculture et de l'Écologie, 2010.



© PHÉNOIR

COUPES ET VENTES DE BOIS EN FORÊT QUE FAUT-IL SAVOIR ?

Contrairement aux idées reçues, on récolte beaucoup moins de bois qu'il n'en pousse chaque année dans nos forêts. Cependant, la coupe des arbres est strictement encadrée comme nous le rappelle l'Office national des forêts.

Gestionnaire des forêts publiques, l'Office national des forêts contribue à l'approvisionnement de la filière bois. Elle organise les récoltes et les ventes de bois dans les forêts publiques françaises domaniales (appartenant à l'État), régionales, départementales et communales. Le bois peut être vendu sur pied, par coupe entière, à des acheteurs. Il peut également être exploité, trié par produit puis mis à disposition au bord des routes forestières, avec une possibilité de livraison sur des sites de transformation dans certains cas. Coupé par un exploitant extérieur ou en régie par des bûcherons de l'ONF, il est transformé et permet de se procurer du bois d'œuvre de tous les diamètres et toutes les qualités pour la construction (charpente et menuiserie), l'ameublement (bois massif, placage), l'industrie (panneaux de particules...)

ou à usage énergétique. Et pour les particuliers ? Ceux-ci ne peuvent ramasser du bois mort en forêt sans l'autorisation du propriétaire. Cependant, l'ONF en vend via sa filiale "bois énergie" : du bois de chauffage, des granulés bois et des plaquettes forestières. Par ailleurs, dans certains cas et en quantités limitées, il peut vendre localement à des particuliers du bois sur pied ou du bois coupé, pour leur propre consommation. Ces derniers doivent avoir des compétences et du matériel pour exploiter le bois afin que les opérations se fassent en toute sécurité. Il suffit de contacter l'agent local de l'ONF qui est en charge de ces ventes. ■

Rens. : ONF Énergie Bois au 01 40 19 71 77 et sur le site www.onf-energie-bois.com (pour les ventes d'ONF Énergie Bois) ou par courriel ag.versailles@onf.fr (pour les ventes sur place).

MODERNISATION ET RÉOUVERTURE DU PARKING DE L'ATRIUM

Entièrement rénové et plus fonctionnel, le parking de l'Atrium peut de nouveau accueillir 131 véhicules sur ses 3 niveaux. Ces travaux et aménagements intérieurs ont concerné la peinture des murs, sols et des portes, la mise en conformité de l'électricité et de la signalisation avec la réalisation d'emplacements réservés aux personnes handicapées, la rénovation de

l'éclairage, la mise en place d'un système de mise en sécurité incendie, l'installation de caméras reliées à un système de télésurveillance ainsi que la mise en place de barrières d'entrée et de sortie pour un nouveau système d'accès et de paiement car le stationnement sera désormais tarifé à l'heure ou à l'abonnement. ■

Parking de l'Atrium, 925 avenue Roger Salengro.

BROCANTE DE CHAVILLE AVEZ-VOUS PENSÉ À VOUS INSCRIRE ?

Cette 29^e édition se tiendra le dimanche 7 avril, de 9h à 19h, sur l'avenue Roger Salengro et dans les jardins de l'hôtel de ville. Pour s'inscrire, il suffit de remplir un dossier à retirer en mairie ou à télécharger sur le site www.ville-chaville.fr avant le 16 mars. Les inscriptions sont réservées en priorité aux Chavillois, aux

commerçants de la commune et aux habitants de Grand Paris Seine Ouest. ■

Rens. : 01 41 15 40 22

ou par courriel c.aubrun@ville-chaville.fr



En bref

> Aménagement Urbain Habitat - Logement : nouveaux horaires

Pour un accueil de qualité et un traitement efficace des dossiers, de nouveaux horaires d'ouverture sont mis en place au sein de la Direction de l'Aménagement Urbain Habitat - Logement.

À la Direction de l'Aménagement Urbain Habitat, l'accueil du public est assuré

LES LUNDIS, JEUDIS ET VENDREDIS DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H À 17 H ET LES MARDIS, DE 13 H À 17 H.

À noter : l'instructrice du droit des sols continuera à vous recevoir le mercredi, sur rendez-vous.

Au service Logement, les horaires sont les suivants : **LES LUNDIS, MERCREDIS, JEUDIS**

ET VENDREDIS, DE 8 H 30 À 12 H 30, ET LE MARDI, DE 13 H 30 À 19 H 30 (OU 17 H 30 PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES).

Quand ce service est fermé, vous pouvez déposer votre dossier dans la boîte aux lettres de la mairie (à côté du portail d'entrée) au 1456, avenue Roger Salengro.

Rens. : Direction de l'Aménagement Urbain Habitat au 01 41 15 99 91 (1456 avenue Roger Salengro) ou service Logement (1845, avenue Roger Salengro) au 01 41 15 47 85.

MONOXYDE DE CARBONE PRINCIPES DE PRÉCAUTION

L'hiver dernier, les Hauts-de-Seine ont enregistré 15 signalements d'intoxications oxycarbonées. Gaz asphyxiant indétectable, le monoxyde de carbone est invisible, inodore et non irritant. Il se diffuse très vite dans l'environnement, peut devenir mortel en moins d'une heure. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion. Pour limiter les risques d'accidents, le ministère de la Santé et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) recommandent de faire vérifier vos installations par un professionnel qualifié, d'aérer quotidiennement, de veiller à la bonne ventilation de votre logement et de respecter les consignes d'utilisation de votre appareil à combustion. En cas d'urgence, composez le 112 (numéro unique d'urgence européen), le 18 (les sapeurs pompiers) ou le 15 (le Samu).

Pour les seniors

> **Club municipal des anciens de Chaville (CMAC)**

Activités gratuites, réservées aux adhérents du CMAC, salle Mollard.

JEUDI 7 FÉVRIER: repas au restaurant La Tonnelle à Chaville. Tarif auprès du CMAC.

VENDREDI 22 FÉVRIER, À LA SALLE MOLLARD: tombola annuelle et anniversaires des membres du CMAC.

Rens.: Mustapha Rabih au 01 41 15 26 00 ou par courriel cmac@dbmail.com

> **Cercle d'amitié du troisième âge**

Activités réservées aux adhérents de l'association.

MARDI 5 FÉVRIER, À 14 H 30, À L'ATRIUM (SALLE PAUL HUET): conférence sur le thème "Les châteaux de Louis II de Bavière". Gratuit.

Rens.: 06 30 20 53 18 ou par courriel ca3a92@yahoo.fr

> **Villa Beausoleil**

Activités gratuites, ouvertes à tous.

JEUDI 14 FÉVRIER, À 17 H 30: apéritif dînatoire sur le thème du Nouvel an chinois

Rens.: Simon Kesler au 01 40 92 10 00 ou par courriel simon.kesler@villabeausoleil.com

> **CLIC Entour'âge**

• Permanence France Alzheimer

MARDI 19 FÉVRIER, DE 14 H 30 À 17 H 30.

• Atelier "Gymnastique cérébrale"

Animé par une neuropsychologue.

LE JEUDI, DE 10 H À 11 H 30, DU 31 JANVIER AU 25 AVRIL

(PAS DE SÉANCE LE 7 FÉVRIER ET PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES).

Tarif: 20 € les 10 séances.

15 places maximum. Inscription obligatoire.

Rens.: 01 41 14 50 96

ou par courriel clicentourage92@free.fr

CLIC Entour'âge

170, Grande Rue à Sèvres.

HÉBERGEMENT DE NUIT

Chaque hiver, le CCAS ouvre son foyer d'accueil situé au 22, rue de la Bataille de Stalingrad aux personnes de sexe masculin sans abri, domiciliées ou ayant des liens sur la ville. Elles seront accueillies 7j/7 de 17h45 à 8h et leur orientation est assurée par le CCAS. Pour toutes autres questions, contactez le 01 41 15 96 20. Enfin, si vous rencontrez une personne en situation de détresse, vous pouvez prévenir le CCAS aux horaires d'ouverture ou le SAMU social (115) 24h/24. Pour les urgences vitales, prévenez le SAMU (15) ou les pompiers (18).

DISTRIBUTION DE 1400 COLIS DE NOËL AUX SENIORS

Pour les fêtes de fin d'année, il n'était pas question d'oublier nos aînés! Près de 1400 colis de Noël ont été distribués, les 13 et 14 décembre, par le CCAS, des bénévoles et des élus, aux personnes âgées de 65 ans et plus. Ils ont eu le loisir de découvrir un panier complet avec terrine gourmande, confit de figues, foie gras et nougats tendres... pour passer une fin d'année des plus savoureuses. ■



JOUONS ENSEMBLE AU QUARTIER DU MUGUET

Le quartier du Muguet vous propose un après-midi jeux dimanche 3 février, de 14h30 à 17h. Ce grand moment de convivialité s'organisera à l'école maternelle du Muguet, 2 rue du Colonel Marchand. Cluedo, pictionary,

scrabble ou nain jaune... des jeux seront mis à la disposition des grands et des petits. N'hésitez pas à apporter les vôtres. ■

Rens. et inscription : 01 47 50 08 40

ou par courriel muguetchaville@yahoo.fr



SPECTACLE ET GALETTE POUR LE CERCLE D'AMITIÉ DU 3^e ÂGE

Tradition oblige, le Cercle d'amitié du 3^e âge de Chaville avait convié sa centaine d'adhérents à un après-midi festif, mardi 8 janvier. Après la représentation du spectacle *Maestro Verdi* par la compagnie théâtrale Bernard Lyautey, organisé avec le soutien de l'Atrium, tous se sont retrouvés à l'espace Louvois pour déguster la

galette des rois et échanger leurs vœux, en présence d'Armelle Tilly, maire adjointe déléguée à la Solidarité intergénérationnelle et d'Hélène Prouteau, maire adjointe déléguée aux Affaires sociales.

LA CPAM RÉORGANISE SON RÉSEAU

La Caisse primaire d'assurance maladie réorganise son réseau d'accueil dans les Hauts-de-Seine afin de s'adapter aux nouveaux besoins d'information des assurés et de réaliser des économies de gestion. Dans le cadre de cette réorganisation, l'agence de Chaville a fermé ses portes le 21 décembre dernier. Les assurés peuvent maintenant se rendre à l'agence de Sèvres. Les personnes âgées ne pouvant se déplacer pourront désormais bénéficier d'un service spécifique en téléphonant au 36 46. D'autre part, pour les problèmes les plus complexes et les demandes parti-

culières, la Ville a demandé à la CPAM de mettre en place à partir du 30 janvier une permanence hebdomadaire sur rendez-vous au sein du CCAS de Chaville, le mercredi matin de 9h à 12h. Cette permanence est exclusivement réservée aux personnes ayant pris un rendez-vous sur la plateforme de la CPAM au 36 46. ■

CPAM de Sèvres : 6, avenue de l'Europe.

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.

Permanence du délégué social à Chaville : mercredi de 9h à 12h au CCAS, 22 rue de la Fontaine Henri IV.

Rens. et rendez-vous : 36 46

(prix d'un appel local depuis un fixe)



ET SI VOUS FÊTIEZ MARDI GRAS AVEC VOS VOISINS ?

La Ville de Chaville, en partenariat avec l'association Voisins Solidaires, renouvelle l'opération "Mardi Gras des Voisins".

Mardi 12 février, profitez de ce jour de fête pour organiser un moment de convivialité entre voisins. Pourquoi ne pas profiter de cet événement pour faire connaissance, échanger sur la vie de votre quartier ou mettre la main à la pâte pour préparer crêpes et galettes à déguster ensemble ? ■

Pour tous renseignements, contactez les gardiens d'immeubles ou téléchargez l'affiche et les tracts du "Mardi Gras des Voisins" sur le site

➔ www.ville-chaville.fr



En bref

> Les permanences du Point Info Droit

- **Juriste (droit des affaires, droit commercial, droit pénal)** : le 4^e samedi du mois, de 9 h 30 à 11 h 30, en mairie ;
 - **Notaire** : le 3^e jeudi de chaque mois, de 8 h 30 à 10 h 30, sur rendez-vous ;
 - **Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges)** : mercredi, de 8 h 30 à 11 h 30, sur rendez-vous ;
 - **Écrivain public** : le mercredi, de 14 h 15 à 17 h, en mairie, sur rendez-vous ;
 - **Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine** : les trois premiers samedis du mois, de 9 h 30 à 11 h 30, sur rendez-vous ;
 - **CIDFF 92 BB (Centre d'information en droit des femmes et des familles)** : le mardi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous ;
 - **ADAVIP 92 (Association départementale d'aide aux victimes d'infraction pénale)** : le jeudi, de 13 h 30 à 17 h, sur rendez-vous ;
 - **UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs)** : les 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 10 h à 11 h 30, sans rendez-vous ;
 - **ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement)** : le 2^e mardi du mois, de 14 h à 17 h, sur rendez-vous ;
 - **UNLI (Union nationale des locataires indépendants)** : le 1^{er} lundi du mois, de 10 h à 12 h, sans rendez-vous.
 - **PACT 92 (conseil sur l'habitat et les projets de travaux)** : le 3^e mercredi de chaque mois, de 9 h à 12 h, sans rendez-vous.
- Rens. et prise de rendez-vous au 01 41 15 47 60.**

> Permanences de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assure des permanences téléphoniques gratuites, entre 10 h et 12 h, **LES JEUDIS 7 ET 21 FÉVRIER** au 01 41 10 27 80.

QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DES PERMANENCES DU POINT INFO DROIT ?

• L'Union nationale des locataires indépendants (UNLI) assure désormais une permanence mensuelle le 1^{er} lundi du mois, de 10 h à 12 h, en mairie. Le rôle de l'UNLI consiste à améliorer les relations entre les locataires et leurs bailleurs. Vous cherchez à mieux comprendre votre dernier relevé de charges ? Vous ne savez pas à qui vous adresser pour des travaux mal réalisés, des défauts d'entretien ou des problèmes de chauffage ? Vous souhaitez vous faire aider pour une demande de logement ? Aide précieuse pour les locataires, cette nouvelle permanence devrait contribuer à lever les incompréhensions et vous aider à faire entendre vos revendications. Chacun a des droits et des obligations qu'il suffit juste de mieux connaître. Cette permanence complétera celle de l'Adil 92, destinée à informer les locataires sur leurs droits.

• Le juriste qui assure une permanence le 4^e samedi du mois, de 9 h 30 à 11 h 30, intervient désormais uniquement pour des questions relevant du droit des affaires (commercial, sociétés...) ou du droit pénal. Vous êtes commerçant et rencontrez des difficultés avec le développement de votre entreprise ? Votre fonds de commerce (ou entreprise) est menacé de faillite ou en liquidation judiciaire ? Vous avez des questions précises concernant des infractions (vol, abus de confiance, dégradation de bien d'autrui...), des procédures (déroulement d'un procès) ou encore l'application de certaines peines ? Ce juriste pourra vous apporter une aide précieuse. Attention, il ne traite plus les cas liés au droit des étrangers et reçoit sur rendez-vous. ■

Rens. et prise de rendez-vous : 01 41 15 47 60.

RENCONTRES CHAVILLOISES DU 14 FÉVRIER

Le prochain rendez-vous des rencontres chavilloises aura lieu le jeudi 14 février à 19 h 30 à l'hôtel de ville (salle du conseil). Elle concernera le secteur "Rive gauche centre" et se déroulera en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, de Pierre de Saint-Sernin, conseiller municipal, et de l'animateur de secteur, Jacques Pons.

Rens. : Roselyne Imbert au 01 41 15 40 80 ou par courriel r.imbert@ville-chaville.fr

MARC JOLIVET FÊTE SES QUARANTE ANS DE SCÈNE À L'ATRIUM

Clown touche-à-tout et inventeur délirant, Marc Jolivet fêtera ses quarante ans de scène à l'Atrium le vendredi 22 février.

Un spectacle en partenariat et au profit du Secours populaire.

C'est avec son frère Pierre, dans les années quatre-vingt, que Marc Jolivet connaît ses premiers succès. Les clowns Récho et Frigo enchantent alors les mercredis de toute une génération.

Lorsque le duo se sépare, Marc Jolivet poursuit son chemin seul et ouvre une voie qui n'appartient qu'à lui.

Humour et musique

Loin des enchaînements de sketches, ses spectacles poétiques mettent en scène une faune étrange peuplée de



gnous et d'ours blancs, de pianos, de violons et de trompettes.

Méломane, il associe souvent humour et musique jusqu'à réaliser son rêve d'enfant : diriger un orchestre symphonique ! On se souvient qu'il avait réalisé cet audacieux défi dans *Comic Symphonic* qu'il avait joué près de 200 fois à l'Olympia, au Casino de Paris, au Châtelet et en province.

Le citoyen qu'il est décortique inlassablement l'actualité partout où il passe et l'enfant qu'il est resté pose un regard écolo sur le monde.

Aujourd'hui, il regarde en arrière, revisite des sketches cultes, nous propose des inédits et s'amuse de sa vie. ■

Vendredi 22 février à 20h45, à l'Atrium.

Réservation : 01 47 09 70 75

Tarifs : 28 €, 25 € (tarif réduit), 22 € (abonnés) et 20 € (moins de 18 ans).

En bref

> Exposition photos : J'débarque à Montréal

Valérie Moisset nous fait découvrir Montréal à travers une soixantaine de clichés portant sur le thème suivant : la première année d'immigration au Québec d'une française de 36 ans.

DU 29 JANVIER AU 15 FÉVRIER.

TOUS LES JOURS DE 14 H À 20 H.

DANS LES COURSIVES DE L'ATRIUM.

Rens. : 01 47 09 70 70.

> Exposition sur la musique médiévale

Rachel Méegens est musicienne, musicologue et membre de l'association pour la connaissance des instruments de musique du moyen-âge (ACIMMA). Elle invite le jeune public à découvrir la musique moyenâgeuse à travers des photographies d'instruments représentés sur des vitraux, des fresques et des sculptures médiévales. Des instruments reconstitués seront exposés aux côtés des photos.

DU 18 FÉVRIER AU 3 MARS, TOUS LES JOURS DE 14 H À 20 H.

DANS LES COURSIVES DE L'ATRIUM.

Rens. : 01 47 09 70 70.

PREMIER ROMAN DE PHILIPPE MARLY PREMIÈRES IMPRESSIONS

Le Chavillois Philippe Marly, cadre dans l'agro-alimentaire, publie son premier ouvrage *Le mépris ne suffit pas*.

"J'écris depuis que j'ai 7 ans de la poésie, des romans policiers, des nouvelles, des romans... Mais je n'ai pas osé prendre le risque d'une carrière littéraire. J'ai préféré en faire un loisir", nous confie ce passionné d'économie. Installé depuis plusieurs années à Chaville, ce père de deux enfants s'isole au calme tôt le matin ou tard le soir, quand tout le monde dort, pour coucher sur papier ses histoires : "Je puise mes sources d'inspiration dans le réel. N'importe quel fait d'actualité peut devenir un roman. C'est le premier que je publie mais le troisième que j'écris". *Le mépris ne suffit pas* mêle suspense et réflexion sur notre monde capitaliste tout en racontant l'affrontement entre deux



hommes. "Ils ont tous les deux une part sombre et une part brillante. J'ai voulu montrer que le talent n'avait rien à voir avec la morale et qu'un brillant intellectuel pouvait être un monstre", commente Philippe Marly qui avoue ne pas encore être bien habitué à être lu ! Pourtant, il planche déjà sur un recueil de nouvelles sur le thème de la fuite dans la relation amoureuse. À suivre... ■

Le mépris ne suffit pas, Philippe Marly.

Édilivre, novembre 2012.

SPECTACLES JEUNE PUBLIC

LES BEAUX DIMANCHES DE L'ATRIUM

En février, l'Atrium vous donne rendez-vous avec deux spectacles rafraîchissants et enchanteurs réservés aux enfants : *Le loup et moi* (le 3 février) et *Monsieur Clément ou la bonne humeur des coquillages* (le 17 février).

Le loup et moi est un spectacle écrit et mis en scène par Jean-Christophe Smukala, pour les enfants à partir de 3 ans, inspiré du conte traditionnel. Un vieux loup raconte ses souvenirs dans un décor évoquant une forêt mouvante et inquiétante. On retrouve les quatre personnages de cette histoire ancestrale : une mère protectrice, une petite fille gaie et naïve, un loup séducteur et tourmenté et une grand-mère statufiée dans une sorte de robe-maison. Et l'on découvre qu'un loup, même sentimental et amoureux, reste un loup... et finit toujours par manger le Petit Chaperon rouge.



© BRIGITTE POUJOL



© COMPAGNIE LES GLOBE TROTTOIRS

Pure poésie

Avec *Monsieur Clément ou la bonne humeur des coquillages*, Jean-Pierre Lescot nous invite à plonger dans un grand livre d'images animées et colorées.

Merveilleusement écrit, ce spectacle est un véritable bain de jouvence d'amour et de tendresse pour les enfants (à partir de 4 ans) et leurs parents. Un instant de pure poésie qui emprunte à la mer sa clarté bleutée et la musique des vagues. ■

Dimanche 3 février à 15h : *Le loup et moi*
Dimanche 17 février à 15h : *Monsieur Clément ou la bonne humeur des coquillages*.
Réservation : 01 47 09 70 75.
Tarifs : 10 €, 8 € (tarif réduit) et 6 € (abonnés Atrium et SEL).

SILENCE... ON JOUE À LA MJC !

Jeunes adhérents de la MJC, ils se frottent au métier de comédien chaque semaine. Venez nombreux les encourager et les applaudir dans leur "soirée théâtre ados", samedi 2 février.

Depuis de nombreuses années, les activités théâtre ne désemplassent plus à la MJC de la Vallée. Inventer des histoires, des personnages et découvrir des textes pour les plus petits ou apprendre à développer la concentration, la disponibilité, l'imaginaire, l'improvisation tout en travaillant sur des textes et des notions de mise en scène pour les plus grands... les pistes de jeu ne manquent pas. Chaque saison, les intervenants de la compagnie L' Air de Rien préparent ces apprentis



© Albertine Guillaume

comédiens, de 6 à 18 ans, à des représentations et à des projets artistiques tel le festival Léz'Arts de la Vallée, programmé en juin à la MJC. En ce début d'année, l'équipe propose une soirée théâtre réunissant les trois groupes d'adolescents des ateliers de théâtre et d'improvisation théâtrale (11-12 ans, 13-15 ans et 15-17 ans). Ils monteront sur scène pour une représentation commune, pour le meilleur et pour le rire,

autour du *Petit théâtre sans importance* de Gildas Bourdet : quatre pièces courtes sur notre quotidien le plus banal au plus rocambolesque. Cet événement sera le premier acte d'une série de rendez-vous. Courant avril, les participants de ces trois ateliers se retrouveront le temps d'un week-end artistique pour préparer leur spectacle de fin d'année. Ce projet s'inscrit dans le cadre des activités de la Maison D'à Côté, l'espace dédié aux ados de la MJC. "Il s'agit ici de permettre aux jeunes de s'épanouir individuellement dans un cadre collectif et d'être acteur d'un projet, en créant du lien et en générant une dynamique de groupe", précisent leurs animateurs. ■

Samedi 2 février, à 20h30. Entrée libre.
MJC de la Vallée : 47, rue de la Bataille de Stalingrad.
Rens. : 01 47 50 23 93 ou sur le site www.mjcdelavallee-chaville.com

CLONAGE ET CYBERGUERRE AU PROGRAMME DU FORUM DES SAVOIRS

Le clonage en question

Aujourd'hui la recherche sur le clonage avance. Elle fascine autant qu'elle fait peur. Au-delà des délires de quelques eugénistes, l'enjeu central du clonage humain est celui de ses applications thérapeutiques. Dans le même temps, le principe de dignité humaine doit nous pousser à délimiter une frontière entre l'acceptable et l'inacceptable. Encore faut-il avoir une vision claire des enjeux. À partir du 12 février prochain, et pour une série de trois conférences, Stéphanie Kappler, titulaire d'un DEA en neurosciences et médiateur scientifique au sein du département des sciences de la vie au Palais de la Découverte, se propose de faire un point sur l'état de la recherche, ses applications et les conséquences possibles du clonage humain.

Mardi 12 février à 15h : Diversité et unicité des êtres vivants, les clones sont-ils parmi nous ?

Mardi 19 février à 15h : Du jardin au laboratoire, histoire des techniques de clonage.

Mardi 26 février à 15h : Clonage humain et médecine régénératrice, où en sommes-nous ?

**Tarifs pour 3 séances : individuel 21 € ; couple 33 €
Conférence à l'unité : 10 €**

La cyberguerre aura-t-elle lieu ?

Attaques tous azimuts contre les entreprises et les États, course aux armements... un nouveau champ de bataille émerge sur les réseaux informatiques où pourraient se jouer les guerres du futur et où les terroristes sont parfois en position de force. Les menaces de cyberattaques qui pourraient atteindre les États sont au cœur des préoccupations des politiques de cybersécurité et de cyberdéfense. À partir du 21 février, Daniel Ventre - auteur de *Cyberguerre et guerre de l'information*, aux éditions Hermès Lavoisier - nous invite à réfléchir sur les concepts clés de "guerre de l'information" et de "cyberguerre" afin d'en comprendre les mécanismes, les logiques et les modalités. ■

Jedi 21 février à 18h30 : Cyberespace et acteurs du cyber conflit.

Jedi 28 février à 18h30 : Cyberguerre, stratégies et politiques de cyberdéfense.

Tarifs pour 2 séances : individuel 14 € ; couple 22 €

Conférence à l'unité : 10 €

Rens. : 01 47 09 70 70 ou 01 41 15 99 11.

Plus d'infos sur le blog

<http://forumdessavoirs.chaville.blog.com>



En bref

> Lotos caritatifs à l'Atrium

• La Croix Bleue des Arméniens de France, section Ter Tavtian de Chaville, organise le **DIMANCHE 10 FÉVRIER À 14H30** un grand loto, **À L'ESPACE LOUVOIS**.

Venez nombreux.

Rens. : 06 09 63 63 32

• Le Rotary Club de Chaville vous convie à son loto annuel le **SAMEDI 16 FÉVRIER, DE 18H À 22H, À L'ESPACE LOUVOIS ÉGALEMENT**.

De nombreux lots mis en jeu seront à gagner lors de cette soirée conviviale dont la recette permettra de financer des actions caritatives.

**Rens. : Hubert Panissal
(secrétaire du Rotary Club de Chaville)
au 06 82 42 75 64**

ou par courriel hubert.panissal@wanadoo.fr

LE 9 FÉVRIER "LA SCIENCE SE LIVRE" À L'ATRIUM

La Bibliothèque nous emmène au cœur des mathématiques pour vous faire découvrir les chiffres dans tous leurs états, une des 130 animations organisées dans le département du 2 au 22 février.

Pour cette 17^e édition de "La Science se livre", les mathématiques seront de mise. Cette animation du Conseil général des Hauts-de-Seine vise à rendre la science accessible au plus grand nombre et plus de 30 lieux culturels participeront. La Bibliothèque de Chaville proposera quant à elle des ateliers scientifiques d'une heure à l'Atrium, samedi 9 février. Ces animations seront assurées par Les Atomes Crochus, une association interdisciplinaire ayant envie de transmettre sa passion pour la connaissance. Du problème en solitaire au jeu à deux, de l'insoluble à la stratégie, ils ont imaginé des jeux pour découvrir ou

Le Conseil général des Hauts-de-Seine présente

la science se livre

Mathématiques

Le chou romanesco, un exemple de fractale naturelle

02 > 22 fév 2013

Ateliers, débats, conférences, spectacles
dans les bibliothèques et lieux culturels des Hauts-de-Seine

Plus d'infos : 01 47 29 34 26
www.hauts-de-seine.net/subrique.culture

hauts-de-seine
CONSEIL GÉNÉRAL

redécouvrir les mathématiques. Au programme, deux ateliers plein de défis pour susciter curiosité et émerveillement : "Des maths et des jeux" pour que les maths deviennent un pur plaisir (pour les 8-10 ans, à 10h15 et à 14h30) et "L'atelier des problèmes insolubles" pour mettre l'esprit critique et l'habileté manuelle des participants à l'épreuve en démontrant que $2=0$, en fabriquant un bouchon universel ou un ruban à une seule face (tout public à partir de 10 ans, à 11h30 et à 15h45). ■

Samedi 9 février de 10h15 à 16h45.

Réservation conseillée au 01 41 15 99 10.

À l'Atrium.

CAMILLE REDOUBLE DE NOÉMIE LVOVSKY AU CLUB DU CINÉMA PHILIPPE SOUPAULT

Deux rendez-vous à ne pas manquer pour ce film primé à la Quinzaine des réalisateurs lors du dernier Festival de Cannes. À vos agendas !

Camille redouble est un film français réalisé par Noémie Lvovsky. Autour de ce film, sorti en septembre dernier, le Club du cinéma Philippe Soupault vous propose deux rencontres : le mardi 12 février à 20h30 avec une Fabrique du cinéma exceptionnelle en présence de la réalisatrice et actrice Noémie Lvovsky (sous réserve) et le jeudi 14 février à 20h30 pour la projection du film.

Une réflexion sur le temps, un hommage au cinéma

Camille a seize ans lorsqu'elle rencontre Éric. Ils s'aiment. Camille donne naissance à une fille. Vingt-cinq ans plus tard... patatras ! Éric quitte Camille pour une femme plus jeune...

À l'issue d'une soirée bien arrosée entre copines, Camille se trouve soudain renvoyée dans son passé. De nouveau, elle a seize ans. Elle retrouve ses parents, ses amies, son adolescence... et Éric. Va-t-elle fuir et tenter de changer sa vie ? Ou va-t-elle à nouveau aimer Éric alors qu'elle connaît déjà la fin de l'histoire... En voyant ce film, on pense inévitablement à celui de Francis Ford Coppola, *Peggy Sue got married*, réalisé en 1986, l'histoire d'une femme revivant sa jeunesse sans avoir pour autant rajeuni. Tout en rendant hommage au cinéma, Noémie Lvovsky, en jonglant avec le temps, joue avec la possibilité de ré-affronter ses angoisses et ses dilemmes. ■

VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS AVEC LE 7^e ART

Le Club du Cinéma

PHILIPPE SOUPAULT

PROJECTIONS DE FILMS CLASSÉS, SÉRIES & DOCUMENTAIRE, JEUX DE RÔLE, ANIMATION



FABRIQUE DU CINÉMA
"Noémie Lvovsky, réalisatrice et comédienne"
Mardi 12 février à 20h30, à l'Atrium.

Jeu 14 février à 20h30, à l'Atrium.

CAMILLE REDOUBLE

de Noémie Lvovsky - 2012

2012. Avec Noémie Lvovsky, Sami Dajani, Yelena Mercier.

Plus d'infos sur le blog : <http://blog.clubcinema.com>

111
CHAVILLE

Mardi 12 février à 20h30 : La Fabrique du cinéma en présence de Noémie Lvovsky (sous réserve). Entrée libre. À l'Atrium.
Jeudi 14 février à 20h30 : Grand écran avec la projection de *Camille redouble* et débat. Tarif unique : 5 €. À l'Atrium.
Rens. : 01 47 09 70 70 ou sur le blog <http://atrium.chavilleblog.com>

LA GÉNÉRATION Y DE A À Z LE 16 FÉVRIER AU CAFÉ DU FORUM



Qu'est-ce que la génération Y ? Qui sont ces jeunes gens, nés dans les années quatre-vingt ? Quelles sont leurs aspirations professionnelles, familiales, personnelles ? Comment s'insèrent-ils et comment contribuent-ils à la transformation du monde d'aujourd'hui ? Quel avenir nous préparent-ils ? C'est à toutes ces questions, et à toutes celles que vous voudrez bien lui poser, que se propose de répondre Thierry Prouteau à l'occasion du prochain Café du Forum qui se déroulera le 16 février prochain à 15h à l'Atrium.

Cadre dirigeant de GRDF, Thierry Prouteau est professionnellement impliqué dans toutes les questions qui touchent au management, au développement durable et à l'éthique dans l'entreprise. Il est aussi père de trois enfants qui appartiennent à cette fameuse "génération". C'est donc plutôt en homme d'expérience qu'en sociologue qu'il s'exprimera. Pour lui, "le croisement entre la génération des trentenaires d'aujourd'hui - ceux qu'on appelle la génération Y - et les nouveaux repères de notre environnement (mondialisation, révolutions technologiques, modification des équilibres sociaux et familiaux...) aura un impact de plus en plus fort sur l'évolution de nos sociétés". D'ores et déjà, on peut voir toutes ces transformations à l'œuvre dans l'organisation du travail au sein des entreprises, le rapport à l'autorité, mais

aussi, d'une façon plus générale, dans la vie familiale, la relation aux autres et l'environnement... Ainsi, par exemple, alors que l'on observe une diminution de l'implication de ces "individualistes forcenés" au service de l'entreprise on constate, paradoxalement, un engagement de plus en plus fort de leur part au service de grandes causes humanitaires. Déplacement des valeurs, remise en cause de la hiérarchie, difficulté à se projeter dans l'avenir, soit de reconnaissance, les questions posées par la "Génération Y" ne manquent pas... L'intervention - illustrée - de Thierry Prouteau sera suivie, comme à l'accoutumée, d'un débat animé par Anne-Louise Mésadieu, conseillère municipale en charge de l'Action culturelle et du Forum des savoirs. ■
Samedi 16 février, à 15h, à l'Atrium. Entrée libre.

En bref

> Exposition "Colors"

DU MARDI 19 FÉVRIER AU MARDI 19 MARS. Pierre-Jean expose ses créations dans le hall de l'hôtel de ville. Cet artiste coloriste autodidacte réside à Chaville. Il pratique depuis une dizaine d'années essentiellement l'acrylique et les techniques mixtes sur toutes sortes de supports. "Pour créer mon univers coloré, mes tableaux sont composés d'après photos et croquis pour le paysage et pour les autres sujets, mes yeux et mon imagination s'associent", explique cet habitué des marchés de l'art et du salon de peinture des Amis des Arts.

DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H 30 À 17 H 30. FERMÉ LE MARDI MATIN.



> Rejoignez Les Amis du livre

L'association Les Amis du livre vous propose une séance de présentation d'ouvrages littéraires.

VENDREDI 15 FÉVRIER, À 14 H 30, À L'ATRIUM:

Présentation de deux ouvrages: *Les armoires vides*, le premier roman d'Annie Ernaux publié en 1974, et *Les chaussures italiennes* d'Henning Mankell, connu pour ses polars et lauréat de nombreux prix littéraires.

Rens.: Suzanne Chapeau au 01 47 50 05 01.

> Lectures en anglais

Organisées par l'association Amitiés internationales et Jumelages de Chaville, ces rencontres lectures en anglais sont ouvertes à tous, quel que soit votre niveau.

SAMEDI 23 FÉVRIER, DE 10 H À 12 H, À L'ATRIUM:

Les romantiques britanniques.

> Cours d'histoire de l'art

Le conférencier Ambrogio Galbiati donnera des cours à l'Atrium, LES LUNDIS DE 19 H À 21 H, sur les thèmes suivants:

- "Peintures de la préhistoire", LE 11 FÉVRIER;
- "Vélasquez Zurbarán", LE 18 FÉVRIER;

Rens.: Atelier d'arts plastiques et de gravure; Catherine Cunéo d'Ornano au 01 41 15 18 23.



SPECTACLES POUR ENFANTS, THÉÂTRE ET HUMOUR À L'ATRIUM

Jeune public

> Le loup et moi

Un loup, même sentimental et amoureux, reste un loup et finit toujours par manger le Petit Chaperon...

Plus d'infos page 15.

DIMANCHE 3 FÉVRIER, À 15 H.

vont vous enchanter dans une comédie tendre et pleine de folie. La mise en scène de Ladislav Chollat suit à la lettre la traduction de *Harold et Maude* signée par Jean-Claude Carrière en 1973. Un fabuleux hymne à la vie.

VENDREDI 8 FÉVRIER, À 20 H 45.



Jeune public

> Monsieur Clément ou la bonne humeur des coquillages

C'est beau, c'est très beau, *Monsieur Clément ou la bonne humeur des coquillages*. À la mer, il emprunte la clarté bleutée, la musique des vagues et l'évasion onirique.

Plus d'infos page 15.

DIMANCHE 17 FÉVRIER, À 15 H.

Théâtre

> Harold et Maude

Une comédie amoureusement drôle! Pièce de Colin Higgins, *Harold et Maude* est la rencontre merveilleuse entre deux personnages que tout oppose. Lorsque Harold, jeune homme de 18 ans qui aime se pendre aux lustres, croise Maude, jeune idéaliste de 80 ans qui aime grimper aux arbres, tout change, la vie s'emballa et le quotidien devient extraordinaire. Line Renaud et Thomas Solivères (Bastien du film *Intouchables*)

Humour

> Marc Jolivet fête ses 40 ans de scène

L'humoriste et comédien Marc Jolivet - qui a reçu pour ses cinquante ans le Grand Prix de l'Humour de la Sacem et pour qui "40 ans de scène, c'est avant tout l'occasion de faire la fête" - présente son nouveau spectacle. ■

Plus d'infos page 14.

VENDREDI 22 FÉVRIER, À 20 H 45.

Rens. et réservations au 01 47 09 70 70.

LA BIBLIOTHÈQUE PROPOSE À VOS ENFANTS

> Prix des Incorruptibles

Le Pôle Jeunesse participe au prix littéraire national des *Incorruptibles* pour les élèves en CP. **SAMEDI 16 FÉVRIER, À 10 H 30.**

Plus d'infos sur le site www.lesincos.com

> Club de lecture jeunesse

Les 10-14 ans viennent échanger sur leurs ouvrages préférés.

MERCREDI 20 FÉVRIER, À 16 H.

> Prix littéraire Chaville en livres

Pour les 15-18 ans, débats autour d'une

sélection d'ouvrages en attendant le vote du jury, le 18 avril.

JEUDI 21 FÉVRIER, À 18 H 15.

> Cercle de lecture "Le lézard lisant"

Partagez vos coups de cœurs littéraires.

SAMEDI 23 FÉVRIER, À 10 H 30, À L'ATRIUM.

> Les rendez-vous des p'tits bouts

Chaque mois, cette séance de lecture est proposée aux petits de 18 mois à 3 ans.

SAMEDI 23 FÉVRIER, À 10 H 30, en section Jeunesse. ■

Rens. au 01 41 15 99 10, par courriel bibliotheque@ville-chaville.fr
ou sur le site www.bm-chaville.fr

BIBLIOTHÈQUE SONORE

Si votre vue est insuffisante, la Bibliothèque Sonore met à votre disposition un choix de 1000 audiolivres sur CD MP3. Rens.: 01 47 50 73 15.



PROGRAMME DE LA MJC DE LA VALLÉE

> Soirée dansante des ados

"Dance floor" pour les jeunes adhérents de la MJC. **VENDREDI 1^{er} FÉVRIER, DE 19 H À 22 H 30.**

> Ateliers numériques

• **SAMEDI 2 FÉVRIER DE 10 H À 12 H 30:** Préparer ses vacances sur Internet.

• **SAMEDI 23 FÉVRIER DE 10 H À 12 H 30:** Création musicale. **Tarifs: 10 € pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents.**

• **JUSQU'AU 28 FÉVRIER,** ateliers modélisation (lundi à 19 h), création de site (mercredi à 19 h) et retouche d'images (jeudi à 9 h 30). Durée: 1 h 30.

Chaville/GPSO: 45 €. Extérieurs: 65 € pour les 8 séances.

> Les Pirates invitent les Eux

Venez rire et partager leurs improvisations à La Salamandre. **VENDREDI 8 FÉVRIER, À 20 H 30.**

Tarifs: 5 €

> MJC Family hearts club band

Concert des musiciens de la MJC.

SAMEDI 9 FÉVRIER À 20 H 30.

Entrée libre.

> Stage de danse africaine

Initiation au rythme des percussions.

DIMANCHE 10 FÉVRIER DE 10 H À 12 H.

Tarifs: 20 € + 2 € pour les non adhérents.

> Soirée soupe

Une soupe bio avec un concert des Uns des Autres, un spectacle des Paraconteurs et de Dames & Donne.

VENDREDI 15 FÉVRIER, À 20 H 30.

Participation libre. 3 € le bol, 6,50 € le menu.

> Festival Träce à La Salamandre

Sept salles ont accueilli cette 13^e édition et La Salamandre assure la dernière date. Soirée reggae et ska avec Jim Murple Memorial, Whiteys et Universal congress.

SAMEDI 16 FÉVRIER À 20 H 30. Tarifs: 8 €/10 €

Réservations par mail et préventes à la MJC.

> Café jeux

La ludothèque vous invite à découvrir des jeux de société.

VENDREDI 22 FÉVRIER, DE 19 H 30 À 22 H.

Entrée libre. Inscription obligatoire.

Et toujours...

> Atelier web

Cette animation se déroule en deux temps: utilisation de l'ordinateur (à 14 h) puis découverte d'Internet (à 15 h).

Inscription indispensable.

JEUDI 7 FÉVRIER, DE 14 H À 16 H.

> La Bibliothèque au marché

Échangez vos livres sur un stand aménagé par la Bibliothèque pour ce troc.

DIMANCHE 17 FÉVRIER, DE 9 H À 12 H 30, SUR LE MARCHÉ (1403, AVENUE ROGER SALENGRO).

> L'Heure du conte

Des histoires des bibliothécaires à la section Petite enfance.

TOUS LES MERCREDIS, À 10 H 30.

> Service de portage à domicile

Ce service de portage de livres à domicile dessert, une fois par mois, les personnes à mobilité réduite.



> Soirée 100 % électro

Venez écouter: Encore!, Pola-a, les DJs du label Flexible Friends et le groupe versaillais Saint-Michel. **SAMEDI 23 FÉVRIER À 20 H 30.**

Tarifs: 5 € et 8 €

> Séjour dans les Vosges

Envie de ski, randonnées et visites? Direction La Bresse du 2 au 9 mars.

Tarifs: 400 € pour les adhérents et 420 € pour les non adhérents. ■

MJC de la Vallée: 47, rue de la Bataille de Stalingrad. Rens. au 01 47 50 23 93 ou sur le site www.mjcdelavallee-chaville.com

En bref

> "Vacances jeunesse et sport" aux vacances d'hiver

Vous avez jusqu'au **VENDREDI 22 FÉVRIER** prochain pour pré-inscrire vos enfants aux activités proposées par le service Jeunesse et Sport de la mairie pour les 10-17 ans pendant les vacances d'hiver, **DU LUNDI 4 AU VENDREDI 8 MARS** et du **LUNDI 11 DÉCEMBRE AU VENDREDI 15 MARS**.

Le programme complet des "Vacances jeunesse et sport" sera disponible à partir du lundi 11 février sur le site Internet www.ville-chaville.fr, rubrique "Vos enfants/ Mercredi et Vacances/Vacances 10-17".
Rens.: 01 41 15 99 53 ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr

> Les stages des clubs sportifs aux vacances d'hiver

• Stage de football

Organisé par le Football Club de Chaville. Pour les joueuses et joueurs nés entre 2000 et 2004.

Du **LUNDI 4 AU VENDREDI 8 MARS, DE 8H À 18H**, au stade Jean Jaurès (2, rue Jean Jaurès).
Tarifs : 60 € pour les adhérents (12 € la journée) ; 70 € pour les non-adhérents (14 € la journée).
Pour les joueuses et joueurs nés entre 1996 et 1999.

Du **LUNDI 11 AU VENDREDI 15 MARS, DE 10H À 16H**, au stade Jean Jaurès (2, rue Jean Jaurès).
Tarifs : 50 € pour les adhérents (10 € la journée) ; 60 € pour les non-adhérents (12 € la journée).

Rens. : Jérôme au 06 76 67 24 44.

• Stage de badminton

Proposé par l'association Les Volants de Chaville.

Du **LUNDI 4 AU VENDREDI 8 MARS, DE 10H À 16H**, au gymnase Jules Ladoumègue (32, avenue de la Résistance).

Tarif : 20 €/jour/personne
Rens. : Najmeddine Sahbani (brevet d'État) par courriel stages@chavillebad.fr

• Stage "Arts du Cirque"

Proposé par la Compagnie Cirkalme-Toi.

Du **LUNDI 4 AU VENDREDI 8 MARS, DE 14H À 17H**, au gymnase Anatole France (3, avenue Saint Paul).

Tarif : 70 € la semaine
Rens. : Christian au 06 80 25 74 61 ou Pascale au 06 62 71 41 87.

"AMICALEMENT VÔTRE" AU CHAVILLE HANDBALL

L'un est n° 2 et occupe le poste d'arrière droit. L'autre est n° 4 et arrière gauche. Tous deux portent fièrement les couleurs du Chaville Handball, un club auquel ils sont fidèles depuis toujours. Pour *Chaville Magazine*, Ricardo da Silva et Redouane Essorgui nous parlent de leur parcours, du championnat et de leur amitié du terrain. Interview croisée.



Ricardo da Silva et Redouane Essorgui

Vous êtes montés cette année en Nationale 2. Quel est le niveau de jeu ?

Redouane Essorgui : Le niveau est plus complet à tous les postes, ça joue plus vite et les gabarits des joueurs sont également plus impressionnants. Soyons clairs : l'objectif de l'équipe est le maintien. Pour l'instant, nous sommes 11^e sur 14 équipes et premier club reléguable, mais nous restons sereins. Nous devons retrouver la cohésion qui a fait notre force l'année dernière et hausser notre niveau de jeu.

Ricardo da Silva : On joue au handball par envie. Malgré les contraintes, nous gardons le plaisir de jouer ensemble, de "produire du beau jeu" et de s'aérer l'esprit. L'ambiance est toujours au rendez-vous dans le club, notamment lors des déplacements pour les matchs à l'extérieur... À 33 et 30 ans, nous ne sommes peut-être plus de "prime jeunesse", mais nous avons toujours notre place dans le collectif !

Cela fait longtemps que vous vous connaissez et que vous jouez dans ce club.

Une fidélité sportive et amicale en somme ?

Redouane : C'est certain ! Nous jouons ensemble depuis que Ricardo a intégré l'équipe Seniors. J'ai même été coach adjoint de son équipe. Pour ma part, c'est Michel Zbona – alors professeur d'Éducation physique et sportive – qui m'a fait découvrir le handball. De "poussin" à "senior", j'ai fait presque toute ma carrière au Chaville Handball. J'ai tenté l'aventure dans un autre club pendant un an, mais je

suis vite revenu à Chaville pour l'ambiance et les potes !

Ricardo : Mon parcours est sensiblement identique à celui de Redouane ! Moi aussi, j'ai découvert le handball à l'école élémentaire. Nous avons d'ailleurs participé tous les deux aux Interclasses, lorsque nous étions à Paul Bert. En classe de 6^e, j'ai évolué dans le championnat UNSS [*Union nationale du sport scolaire, ndlr*] avant d'intégrer le Chaville Handball. Tout comme Redouane, j'ai passé les sélections pour rejoindre des clubs plus importants dans la région mais, moi aussi, je suis resté fidèle à Chaville !

Alors, puisque vous vous connaissez si bien, quels sont les qualités et défauts de l'un et l'autre sur le terrain ?

Ricardo : Incontestablement, Redouane est toujours là dans les temps "chauds". Il sait "bonifier" la balle dans les situations délicates et il possède une excellente qualité de shoot. Pour les défauts... disons qu'il joue quelquefois en dilettante...

Redouane : Ricardo est très "costaud" en défense ; il gagne souvent ses duels en "1 contre 1" et il est très rapide. Mais il a le défaut de sa qualité : il est parfois trop rapide... Nous aurons bien besoin de ses qualités pour la seconde moitié du championnat ! Tout comme nous aurons besoin des supporters chavillois à domicile, au gymnase Léo Lagrange. Venez donner de la voix et mettre l'ambiance ! ■

Les prochains matchs à domicile : Chaville Handball reçoit Folschviller samedi 9 février à 18h45, puis ALC Longvic samedi 16 février à 18h45 au gymnase Léo Lagrange (2, rue Jean Jaurès). Plus d'infos sur le site Internet www.chavillehandball.com

GEORGES DAVIDOFF “LE JUDO CHEVILLÉ AU CORPS”

Le 13 janvier, la Ligue de judo des Hauts-de-Seine organisait une compétition rassemblant de nombreux judokas au gymnase Léo Lagrange, en présence de Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport. À cette occasion, Georges Davidoff, fondateur en 1952 de l'Association Chaville Judo Jujitsu, a reçu la Palme d'or de la Fédération française de judo, jujitsu, kendo, pour son engagement depuis 60 ans auprès des Chavillois. *Chaville Magazine* a rencontré cette figure emblématique du sport chavillois. Portrait.



“Rien n'est acquis, il faut perpétuellement se remettre en question.” À 86 ans et malgré son parcours exemplaire dans la pratique des arts martiaux, Georges Davidoff continue à faire sienne cette maxime. Pour preuve, il suit toujours des stages de perfectionnement – en tant qu'élève – en judo et en karaté!

Et pourtant, ses références sportives parlent d'elles-mêmes: 6^e dan* en judo, un titre acquis à l'âge de 78 ans pour lequel il a été cité en exemple et “meilleure prestation de tous les candidats”, 5^e dan en karaté, diplômé de Shiatsu do in et de Tai chi chuan, titulaire de brevets d'État en judo et karaté, Georges Davidoff a participé à de nombreux championnats internationaux dans les années 1950 et a également officié en tant qu'arbitre. Une carrière distinguée par la médaille d'argent fédérale en judo, par les médailles d'argent et d'or de la Jeunesse et des Sports, par la médaille d'or de la Ville de Chaville et aujourd'hui par la Palme d'or de la Fédération française de judo, jujitsu, kendo! Mais c'est avec la modes-

tie qui le caractérise que M. Davidoff a reçu les remerciements et félicitations de Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport, et de Roger Vachon, président de la Ligue de judo des Hauts-de-Seine.

Transmettre, encore et toujours

“Le judo est un art, une façon de vivre”, a souligné le fondateur du club chavillois ACJKT. “Un maître n'abandonne jamais ses disciples et j'ai toujours l'envie de transmettre ce que j'ai appris.”

Et cet esprit de transmission, Georges Davidoff l'a appliqué à de nombreuses reprises, en créant des sections de judo à Aubervilliers (93), Villepreux (78) et Chaville, mais aussi des clubs de karaté à Nemours, Souppes-sur-Loing (77), Châlette-sur-Loing, Montargis (45) et Chaville.

“J'y ai formé des ceintures noires qui ont pris ma suite, tout comme j'ai été initié au judo au club de Nanterre par le professeur Jean de Herdt, champion de France et d'Europe dans les années 1940”, se souvient-il. “J'ai tout de suite adhéré à l'esprit des arts martiaux: le respect du maître, la concentration et la grande maîtrise de soi nécessaire dans ces disciplines que sont le judo et le karaté; sans oublier la compétition.”

Un esprit combatif

Et d'esprit combatif, Georges Davidoff n'en manque pas, lui qui est né à

Montargis (45) de parents russes qui avaient fui la Révolution en 1922. Lui qui a vu les soldats allemands entrer chez lui pendant la Seconde guerre mondiale, armes au poing, à la recherche de résistants. Lui qui a été réquisitionné pour se rendre en Allemagne dans le cadre du Service de travail obligatoire (STO) et qui a fui pour rejoindre le Groupement national des réfractaires et maquisards à Souppes-sur-Loing. Lui, enfin, qui a vaincu un cancer des os dans les années 2000.

C'est au sortir de la guerre que Georges Davidoff découvre le judo et les arts martiaux. Il est alors dessinateur-projeteur, puis il passe son diplôme de mathématiques de 1^{re} et 2^e année au Conservatoire national des arts et métiers. Son envie d'enseigner et de transmettre lui font rejoindre l'Éducation nationale où il sera professeur de dessin industriel et de génie mécanique.

S'il continue à pratiquer toutes les semaines du judo, du karaté et du tai chi chuan, Georges Davidoff a en revanche laissé les rênes du club qu'il a fondé, l'ACJKT, à son fils Igor, ceinture noire de judo et président du club. Serge, son second fils, est quant à lui ceinture noire de karaté. La relève est assurée chez les Davidoff... ■

* Le dan est un terme japonais désignant un grade obtenu par une ceinture noire.

LES JEUNES CHAVILLOIS À LA RANDO DE NOËL

Sur la selle d'un cheval ou sur la selle d'un VTT, une vingtaine de jeunes ados Chavillois ont parcouru la forêt le 24 décembre dernier, lors de la Rando de Noël, organisée par le service Jeunesse et Sports de la mairie, en partenariat avec le Centre équestre de Chaville. Une balade qui les a conduits de Chaville à Meudon, avec un déjeuner au Centre équestre de Meudon et une pause gourmande pour un goûter de Noël, préparé par les jeunes de l'atelier pâtisserie!



AU COLLÈGE JEAN MOULIN ON APPREND À CHANTER LES LANGUES POUR MIEUX LES PARLER

Cet établissement se lance dans une aventure musicale. Les professeurs ont regroupé en une chorale les élèves de la section internationale portugaise et les hispanistes car "la langue est aussi une mélodie".

Sur la quarantaine d'élèves inscrite à la section portugaise du collège Jean Moulin, tous se sont portés volontaires pour participer à cette activité chorale. "Ils n'ont pas tous le même niveau de prononciation et le chant permet de s'améliorer au niveau de la phonétique", argumente leur professeur. À l'issue de leurs cours de littérature, ils apprennent quelques chansons populaires du Portugal mais aussi d'Espagne. En effet, le professeur d'espagnol du collège s'est joint à ce projet en octobre dernier. Elle fait chanter ses élèves dans le cadre des heures d'accompa-



gnement éducatif, un dispositif proposé entre 16h et 18h pour réviser et pour participer à des ateliers culturels. "Cette chorale est un beau projet artistique et linguistique pour apprendre autrement, de manière ludique. Tout l'intérêt de cet accompagnement édu-

catif est que les enseignants portent un regard différent sur leurs élèves", commente la principale de l'établissement, Sarah Layet. Les primaires de la section portugaise de l'école Paul Bert se sont également joints à cette chorale luso-hispanique. Après quelques répétitions générales organisées pendant la pause méridienne, ils ont entonné tous ensemble des chants traditionnels de Noël devant un parterre de parents ravis, le 8 janvier dernier. Élèves et enseignants songent déjà à la prochaine représentation pour finir l'année en chansons. ■

DE LA VISITE DU PÈRE NOËL RESTENT QUELQUES BEAUX SOUVENIRS...



Mercredi 19 décembre, c'était Noël avant l'heure à Chaville. Le matin, le Père Noël a fait escale dans chaque accueil de loisirs, distribuant quelques douceurs et paroles chaleureuses.

La visite s'est poursuivie dans les jardins de l'hôtel de ville. Les plus petits ont pu se faire photographier avec le Père Noël, les plus sages lui remettre

leurs précieuses lettres, les plus téméraires profiter d'une balade à dos de poney proposée par le Centre équestre, les plus frileux écouter des contes traditionnels à l'une des trois séances organisées dans les salles de la mairie, avec le concours de la Bibliothèque municipale au cours de cet après-midi qui s'est achevé en chansons avec

la chorale et les musiciens du Conservatoire. Pour les accueils de loisirs venus proposer leur marché de Noël, au profit de l'association Élevages sans frontières, la journée a été tout aussi bénéfique avec 460 euros récoltés grâce aux bijoux, tableaux et autres objets de décoration qu'ils avaient réalisés avec leur talent et leur cœur. ■

Trois "musiciennes intervenantes" du Conservatoire éveillent à la pratique musicale dix-neuf classes chavilloises. Elles accompagnent des projets artistiques orchestrés par les enseignants, comme nous l'explique l'une d'entre elles, Diane Nicolas.



LE CONSERVATOIRE AU DIAPASON DES ÉCOLES SPECTACLES EN VUE!

"Mon objectif est d'aider les enfants à se développer au niveau sensoriel et moteur tout en leur faisant découvrir le monde de la musique. Mes interventions s'intègrent aux projets d'école mis en place dans le cadre des programmes de l'Éducation nationale. C'est une vraie collaboration avec les enseignants qui assistent aux séances et réinvestissent ce travail en classe", nous explique Diane Nicolas, en charge de l'éveil musical des 4-5 ans au Conservatoire et dotée du Diplôme Universitaire des Musiciens Intervenants (DUMI). Avec deux autres musiciennes du Conservatoire (Muriel Delmas et Dominique Allayranguel), elle se déplace dans toutes les écoles de la Ville. À Anatole France, les CE2 s'attellent à un "projet Stomp", en référence au célèbre groupe de percussionnistes qui n'utilise que des objets de la vie courante (bidons, chaises, bâtons, tuyaux...). Chaque semaine, ils se retrouvent pour une séance de 45 minutes dans le gymnase de l'école, où sont déjà stockés d'énormes bidons vides - récupérés chez Midas! - pour leur spectacle de fin d'année : "Tapez un temps avec le pied et cinq temps avec les mains: pied, 1, 2, 3, 4, 5, pieds... et maintenant en se déplaçant".

Des séances menées à la bonne cadence

"La musique est un ensemble de compétences. Avec ce groupe, je travaille sur le rythme auquel j'ajoute du parler, des déplacements et de la mise en scène. En début d'année, nous avons appris à retrouver la pulsation de la musique. Tout passe toujours par le corps sinon le travail

manque de précision", précise Diane Nicolas. Cette année, le Conservatoire accompagne ainsi huit projets artistiques sur des thèmes très variés allant du cirque (avec un travail d'écoute corporelle pour les grandes sections de maternelle) à la Bretagne (avec la découverte de danses et chants traditionnels bretons pour les trois classes de CM1 qui partiront à Belle-Île en mer en juin) en passant par le moyen-âge (les CE1 de Paul Bert participent à un projet de la Communauté d'agglomération). Ce dernier, baptisé "Les altos s'invitent à...", mobilise quatre villes du territoire (Chaville, Meudon, Issy-les-Moulineaux et Boulogne-Billancourt) autour de la musique médiévale. Au final, une quarantaine d'artistes des Conservatoires inter-prétera une partition de Claude-Henry

Joubert, qu'il a composée d'après un poème médiéval *Freisne*, entrecoupée d'interludes joués par ces classes primaires. Un spectacle à découvrir à l'auditorium d'Issy-les-Moulineaux samedi 23 février, à 15h, et à l'espace Louvois de l'Atrium de Chaville, à 15h également, en présence du compositeur. ■

En bref

> Vacances d'hiver : inscriptions dans les accueils de loisirs

Vous avez **JUSQU'AU VENDREDI 8 FÉVRIER** pour inscrire votre enfant aux accueils de loisirs pour les vacances d'hiver, prévues du 2 au 15 mars. Elles se font dans la limite des places disponibles.

Bulletins d'inscription au service PASS de la mairie, dans les accueils de loisirs et sur les sites www.ville-chaville.fr ou <http://famille.ville-chaville.fr>

> Réunion sur les modes de garde

Les formalités pour inscrire son enfant dans une structure d'accueil pour les tout-petits se déroulent en deux temps: la préinscription puis la confirmation de naissance.

La prochaine réunion d'information se tiendra en mairie **LE 5 FÉVRIER À 18H**.

Rens. : service Petite enfance au 01 41 15 47 75.

> Le portail famille à votre service

Vous souhaitez effectuer vos démarches administratives 7j/7 et 24h/24 et recevoir des alertes sur les périodes d'inscriptions? Connectez-vous au Portail famille sur Internet et gérez votre compte depuis chez vous. Vous pourrez ainsi visualiser les activités de vos enfants et les préinscrire notamment aux accueils de loisirs lors de vacances scolaires, payer en ligne certaines prestations de façon sécurisée et consulter l'historique de vos factures. <http://famille.ville-chaville.fr/>

Les Conservatoires de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux et Meudon présentent

Les altos s'invitent à...

Samedi 23 février 2013 à 15h
Auditorium d'Issy-les-Moulineaux
11/13 rue Banton

Dimanche 24 février 2013 à 15h
Atrium de Chaville
3, parvis Robert Schuman

Ensemble d'altos des Conservatoires

Alliste invité : Claude-Henry Joubert

Avec la participation des élèves des classes de CE1 de l'école Paul Bert de Chaville et de CE2 de l'école Jules Ferry de Meudon

HISTOIRE D'ALTO
Caverrie de Claude-Henry Joubert

FREISNE
Œuvre pour ensemble d'altos de Claude-Henry Joubert

Entrée libre

01 41 15 47 75

LE CLUB MUNICIPAL DES ANCIENS DE CHAVILLE UNE ASSOCIATION ACTIVE ET ATTRACTIVE

Présidé par Thierry Duchassaing, le Club Municipal des Anciens de Chaville rassemble plus de deux cents personnes pour des activités de loisirs, des sorties ou tout simplement pour le plaisir d'échanger. Qu'y font-ils ?

Les adhérents ont jusqu'à 95 ans, jeunes et moins jeunes habitant Chaville et les communes limitrophes. Ils aiment se retrouver au gré des activités proposées par le Club Municipal des Anciens de Chaville. Leur point de ralliement ? La salle Hélène Mollard mise à disposition par la mairie, où s'organisent diverses animations. Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi, de 14 h à 17 h 30, une trentaine d'adhérents s'adonne à des parties endiablées de scrabble, de belote et autres jeux de société autour d'un goûter. Certains préfèrent venir le matin pour participer à la chorale ou assister aux très prisés ateliers "mémoire" ou "gymnastique zen" (activité à base de relaxation et d'étirements), chorale et cours collectifs d'informatique. Près de quatre-vingts personnes ont déjà suivi cette initiation aux nouvelles technologies tout autant adaptée aux débutants qu'aux initiés.

Pour parfaire l'entraînement, l'espace est équipé de trois ordinateurs avec connexion Wifi.

Des animations à la carte

Enfin, sont organisés tout au long de l'année des moments de convivialité (anniversaires, karaoké, loto, sorties et repas des octogénaires et nonagénaires...), des visites et sorties (70 personnes ont admiré les illuminations de Paris le 11 décembre dernier, après un déjeuner spectacle dans un cabaret russe, et un voyage en Aveyron se prépare pour septembre). "Notre préoccupation principale est de combattre l'isolement, qui s'accroît avec notre vie moderne. 80 % de nos adhérents sont des dames seules. Chez certaines personnes, on ressent un besoin de contacts humains auquel nous essayons toujours de répondre", commente Thierry Duchassaing, vice-président de cette association. ■



Contact: Mustapha Rabih au 01 41 15 26 00,
par courriel cmac@dbmail.com ou sur le blog
<http://clubmunicipaldesanciens.chavilleblog.com>
Activités réservées aux adhérents. Cotation 2013 : 20 €.
[Voir les activités du mois page 12].

"URSINE ART" 3^e ÉDITION RÉUSSIE



Dimanche 9 décembre s'est tenue l'exposition de l'assemblée de quartier d'Ursine. Au centre de loisirs Jean Macé, à Vélizy, les artistes du quartier ont pu exposer de nombreux tableaux, bijoux et autres objets de décoration devant un public venu nombreux : près de 200 personnes. Une initiative originale pour créer du lien entre les habitants de Chaville et de Vélizy Bas. ■

UN CHAVILLOIS SUR LES TRACES DE L'IDENTITÉ ARMÉNIENNE

Samedi 22 décembre, l'Association culturelle de l'église apostolique arménienne de Chaville avait organisé la première présentation publique du *Guide de la mémoire arménienne en France*, rédigé par Hrant Norsen. Installé à Chaville depuis 1972, il participe activement à la vie de la communauté arménienne. Dans cet ouvrage, il dresse un inventaire de tout ce qui, en France, constitue une trace concrète de l'identité arménienne : monuments, rues, mémoriaux... Il a sillonné l'hexagone, prit des milliers de photographies,



questionné nombre de collectivités locales et territoriales et interrogé la quasi-totalité des responsables d'associations arméniennes et le résultat de ce travail de longue haleine est impressionnant et instructif. Cette séance de dédicace, précédée d'un diaporama et d'un débat, s'est déroulée en présence d'Hervé Lièvre, 1^{er} maire adjoint représentant Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville. ■

Guide de la mémoire arménienne en France,
Éditions ÉdiPol, décembre 2012.
Rens.: akrik@orange.fr

A2, ON VOIT MIEUX UNE ASSOCIATION À SUIVRE DE PRÈS

Depuis deux ans, les élèves de l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve gèrent à tour de rôle cette association proposant aux personnes en situation de handicap des moments sportifs en tandem. Ils nous racontent...

A2, on voit mieux est une initiative de l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve et de ses élèves, en classe de Terminale. Un des jeunes bénévoles, Thomas, raconte: "À l'origine, ce projet avait pour objectif de proposer des balades en forêt à des personnes malvoyantes ou non-voyantes pour leur permettre passer un bon moment. Dans un premier temps, il s'est mis en place avec des adolescents de l'institut médico-éducatif de Ville-d'Avray". Les autistes accueillis dans cette structure, âgés de 14 à 18 ans, ont ainsi pu tester quelques sorties en tandem au printemps dernier sur les deux grands vélos achetés



par l'association grâce aux dons de l'Apel, de la Ville et des commerçants chavillois.

"Je veux juste me rendre utile", témoigne Aymeric.

À chaque rentrée scolaire, un groupe d'élèves volontaires se constitue pour faire vivre et évoluer ce projet associatif. La nouvelle équipe en place, constituée de 34 bénévoles, se réunit chaque mois en séances plénières puis travaille en commissions: communication, recherche de sponsors, sorties, etc. "Comme nous travaillions sur la notion d'engagement, j'ai voulu m'impliquer dans cette expérience nouvelle qui a été jusqu'à présent très bénéfique", commente

Léa. Quant à Diane, elle a été attirée par le côté humain de l'aventure: "Être en contact avec des personnes handicapées, mener un projet à bien et travailler en équipe peut être une expérience très enrichissante pour nos futures études supérieures". Les deux vélos achetés ont passé l'hiver dans un hangar. Mais les premières sorties au vert, toujours avec l'IME de Ville-d'Avray, s'organisent déjà. Prévu chaque mois, elles mobiliseront cinq accompagnateurs pour parer à toute chute! Et nos jeunes bénévoles planchent également sur d'autres projets: "Nous voulons revenir au but initial et travailler avec des aveugles et sommes en contact avec une association de malvoyants de Versailles. Nous cherchons également à élargir le principe de l'accompagnement en tandem à d'autres activités de loisirs voire du shopping. Ces sorties, banales pour nous, devraient l'être pour ces personnes aussi", commente Thomas. Bonne route à cette jeune association... ■

Rens. : 06 67 36 00 92 ou par courriel association.a2@gmail.com

UN NOËL SOLIDAIRE POUR LE SECOURS POPULAIRE

Samedi 22 décembre, le Secours Populaire de Chaville avait convié une soixantaine de familles en situation précaire à sa traditionnelle fête des Pères Noël Verts. Le temps était pluvieux mais l'espace Louvois de l'Atrium ensoleillé par les rires des enfants venus assister au spectacle de Mireille la magicienne. L'après-midi s'est poursuivi avec la distribution de gâteaux, chocolats, cartes

cadeaux, jouets et livres aux 87 enfants présents. De tels événements ne pourraient voir le jour sans le dévouement des bénévoles et la générosité des donateurs. En 2013, le Comité aura encore à faire face à beaucoup de demandes d'aides et compte notamment sur les bénéficiaires du spectacle de Marc Jolivet produit en partenariat avec l'Atrium, vendredi 22 février (voir article page 14). ■

JOUEURS DE BRIDGE AU GRAND CŒUR

À l'occasion du Téléthon 2012, les bridgeurs chavillois se sont montrés actifs et généreux. À l'issue du week-end des 7 et 8 décembre, le Président de l'AJEC Bridge a pu remettre un chèque de 1 851 € à l'AFM.

Merci aux bridgeurs!

En bref

> À la découverte de la tradition vestimentaire bretonne

Le Cercle Celtique Labour Ha Kan (groupe des Bretons de Chaville) vous propose une présentation des traditions vestimentaires de Bretagne et plus particulièrement des costumes féminins du Vannetais (département du Morbihan) **SAMEDI 9 FÉVRIER**. Cette présentation aura lieu à l'école Ferdinand Buisson et se déroulera en trois temps: présentation des techniques d'amidonage et de repassage des coiffes, sous-coiffes et cols (à 15h), coiffure et pose des coiffes selon la tradition (à 16h) et décomposition des pièces des costumes, analyses et comparaisons puis habillage final (à 17h).

SAMEDI 9 FÉVRIER DE 15H À 18H.

Gymnase de l'école Ferdinand Buisson
273, avenue Roger Salengro

J'AIME MON COMMERCE JOUEZ ET GAGNEZ!

Une fois finies les soldes, vos commerçants joueront les prolongations. Ils vous ont concocté une semaine de surprises du 19 au 23 février avec des jeux, des remises et des cadeaux à la clé.

L'association des commerçants et la Ville de Chaville participent à cette grande opération départementale orchestrée par la CCIP Hauts-de-Seine, une grande première. Dix villes alto-séquanaises ont répondu à l'appel. Le but du jeu? Deviner, dans chacune de ces communes, le juste prix d'une "vitrine mystère". Dans la vitrine située au 1356 de l'avenue Roger Salengro (LCL), la trentaine de commerçants chavillois participant déposera de nombreux lots. Le lauréat emportera le contenu de la vitrine et les dix gagnants suivants des bons d'achats allant de 20 à 50€. Développement des

nouvelles technologies oblige, il vous suffira de scanner le flash code apposé sur la vitrine mystère pour participer et ainsi indiquer directement votre réponse sur le site dédié à cette opération (www.jaimemoncommerce.com). Rassurez-vous, une urne sera également mise à la disposition des Chavillois pour déposer leur bulletin de participation. Point d'orgue à cette semaine, les commerçants partenaires appliqueront une remise égale à la TVA sur une large gamme de produits, samedi 23 février. Vous pourrez "acheter HT". Profitez-en! ■



Rens.: Benoît Houlon au 01 41 15 82 03,
par courriel b.houlon@ville-chaville.fr ou Sophie Vitti
au 01 46 14 24 98, par courriel svitti@ccip.fr

VŒUX DU MAIRE AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Mardi 15 janvier, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, a présenté ses vœux aux commerçants et chefs d'entreprise de la commune en présence de nombreux élus et de représentants de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Hauts-de-Seine et de la Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine. Aux 80 personnes présentes à l'hôtel de ville, Jean-Jacques Guillet a rappelé que le nouveau centre ville - avec 400 appartements et un millier d'habitant - allait "apporter une nouvelle dynamique, une clientèle supplémentaire non négligeable et 2000 m² de commerces". Il a également annoncé pour 2013 la seconde



tranche du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC). "L'attractivité de Chaville est importante avec un gisement d'activités qui vont pouvoir naître à partir du développement numérique de la ville", a-t-il conclu. ■

GALETTE DES ROIS SUR LE MARCHÉ

Les Chavillois ont fêté les rois, sur le marché, samedi 5 et dimanche 6 janvier. À cette occasion, 200 galettes ont été offertes par les commerçants de l'Association du marché de Chaville et toutes... dévorées. ■



L'ACTUALITÉ DE CHAVILLE ENCHÈRES

Les prochaines ventes aux enchères auront lieu les dimanches 27 janvier et 10 février, à 14h30. Seront mis en vente des meubles et objets d'art, de l'argenterie, des bijoux, des sculptures et tableaux modernes ou contemporains. Ces objets seront au préalable exposés les 26 et 27 janvier ainsi que les 9 et 10 février, de 11h à 13h et de 14h30 à 19h le samedi et de 11h à 12h30 le dimanche. Chavilles enchères, 9 rue Carnot.

Rens.: 01 47 50 48 59, par courriel chaville.encheres@orange.fr ou sur le site www.chaville-encheres.com



CHAVILLE
ENCHÈRES

Programmations de la Maison de la Nature

> Mercredi des enfants

(pour les 4-7 ans) de 16 h à 17 h

6 FÉVRIER: graines d'artistes

13 FÉVRIER: peinture nature, peinture du futur!

20 FÉVRIER: mares et étangs

27 FÉVRIER: frittage d'écorces.

> Ciné-nature

MERCREDI 20 FÉVRIER

À 14H15: projection de

La marche de l'empereur

(durée : 1 h 25).



> Dimanche découverte

24 FÉVRIER DE 14H À 18H: bijoux recyclés

Entrée libre pour les familles et les enfants accompagnés d'un adulte.

Activités gratuites réservées aux habitants

de GPSO. Inscription obligatoire au

N° Vert 0 800 10 10 21

Maison de la Nature,

14 ruelle des Ménagères à Meudon.

En bref

> Les permanences du conseiller énergie

Le conseiller énergie assure des permanences locales dans votre commune et chaque mercredi après-midi dans les locaux de la Maison de la Nature à Meudon. Ce service est gratuit.

Pour lui permettre de préparer votre entretien, prenez rendez-vous au

N° Vert 0 800 10 10 21

Vous pouvez également lui adresser directement votre question par mail infoenergie@gpso-energie.fr

À Chaville, cette permanence aura lieu le **8 FÉVRIER, DE 13H30 À 17H**, à l'hôtel de ville (1456, avenue Roger Salengro).



> Rappels utiles en cas de neige

Rendre praticables la chaussée et les trottoirs par temps de neige ou de verglas est une préoccupation permanente des services communautaires et communaux.

Les services techniques concentrent leur action sur les 294 kms de chaussées du territoire. Mais il appartient à chaque riverain de participer au déneigement. Particuliers, copropriétés et entreprises ont l'obligation de prendre les précautions nécessaires pour prévenir les risques de chutes et assurer la sécurité des passants, au droit de leur propriété. Leur responsabilité pourrait être engagée en cas d'accident.

UN PARFUM DE PRINTEMPS SOUFFLE DÉJÀ SUR LES MASSIFS

Plantation de bisannuelles, de bulbes ou de graminées... le service Espaces verts des parcs et jardins de GPSO a tout prévu pour les massifs à éclore aux beaux jours. Un avant-goût de ce fleurissement printanier.

Dès octobre, les jardiniers avaient planté les bisannuelles et bulbes. Parmi les plantes bulbeuses des massifs chavillois, vous ne manquerez pas d'apprécier au fil du printemps les fritillaires de Perse à fleurs blanc verdâtre, les tulipes jaunes striées de vert et autres mélanges "faits maison". Également très tendance, les graminées participent de plus en plus au fleurissement des villes. Orge, riz, cheveux d'ange, eulalie ou herbes aux écouillons accrochent la lumière dans plusieurs massifs du territoire. Faciles à cultiver, elles s'accommodent de tous les sols et fleurissent quand la plupart des plantes terminent leur floraison.

Ce décalage permet de prolonger l'ani-



mation des jardins. C'est pourquoi, les jardiniers attendent la fin de l'hiver pour couper les tiges à la base afin de faire rajeunir ces plantes pour qu'au printemps elles repoussent de plus belle. Une quinzaine d'espèces de graminées orne un mur du parc de l'hôtel de ville, le mail Marivel et le massif du cours Général de Gaulle. Ouvrez l'œil! ■

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE UN PREMIER BILAN POSITIF

GPSO a adopté un dispositif de subvention pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique. Instauré à titre expérimental en 2012, il est reconduit pour 2013. Le montant de cette aide est calculé sur la base de 25 % du coût d'achat d'un VAE neuf, plafonné à 300 € et non renouvelable. L'attribution de la subvention - une seule subvention est attribuée par ménage, au sens fiscal du terme - se fait sur facture. À l'heure du bilan, il apparaît

que cette démarche a rencontré un vif succès : 155 dossiers ont été déposés en 2012 soit un budget de 40000 € et 63 % des demandeurs ont pu bénéficier de l'enveloppe maximum soit 300 €, le coût moyen d'un VAE étant de 1393 €. À Chaville, les 13 demandes déposées représentent un montant alloué de 3749,75 €. Bon à savoir, vous pouvez déposer en ligne votre demande de subvention sur le site www.agglo-gpso.fr ■

ATELIER SUR LES ISOLANTS RECYCLÉS

Saviez-vous qu'on pouvait fabriquer des matériaux isolants avec nos déchets? L'Agence Locale de l'Énergie vous le prouve le 9 février à la Maison de la Nature à Meudon. Cet atelier vous fera découvrir les différents matériaux isolants recyclés. Journaux, bouteilles en plastique ou vêtements usagés peuvent en effet trouver une seconde vie et isoler nos habitations. Peuvent-ils répondre

aux exigences attendues pour une bonne performance énergétique? Sont-ils vraiment écologiques? Un conseiller énergie vous donnera l'occasion de vous familiariser avec ces isolants.

Vous ne verrez plus vos déchets de la même façon! ■

Samedi 9 février, de 9h45 à 12 h, à la Maison de la Nature à Meudon. Inscription obligatoire avant le vendredi 8 février au 0 800 10 10 21.

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dernier Conseil municipal de l'année 2012 s'est tenu le 10 décembre. À l'ordre du jour de ce Conseil particulièrement dense: l'approbation du projet de Contrat de Développement Territorial, l'attribution d'un marché de travaux pour la réalisation de la future Maison des associations et la passation d'une convention pour l'exploitation de la micro-crèche de la Fontaine Henri IV.

Maison des associations

Dans le cadre du projet de réalisation de la future Maison des associations, la municipalité a engagé une opération de réhabilitation du bâtiment situé au n° 18, route du Pavé des Gardes. Afin de réaliser cette opération, des travaux de consolidation de carrières, de reprise en sous-œuvre et de confortement sont nécessaires. Conformément au Code des marchés publics, la Ville a lancé une consultation par voie de procédure adaptée afin de désigner l'entreprise chargée des travaux. Trois offres ont été reçues dans les délais. Elles ont fait l'objet d'une analyse selon les critères indiqués dans l'avis d'appel d'offres. La commission d'appel d'offres, réunie le 29 novembre, a émis un avis favorable à l'attribution du marché à la société Soleffi TS qui présentait l'offre la plus avantageuse. Le Conseil municipal a été invité à délibérer pour attribuer le marché à cette société et à autoriser Monsieur le Maire à signer le dit marché.

Approbation du projet de Contrat de Développement Territorial

En préambule à l'approbation de ce projet, Monsieur le Maire a rappelé que les sept maires de la Communauté d'agglomération s'étaient réunis le 25 septembre dernier avec le préfet de région pour élaborer le Contrat de Développement Territorial. Ce contrat liera Grand Paris Seine Ouest à l'État dans le cadre du Grand Paris. Outils essentiels destinés à mettre en œuvre, sur le long terme, les projets de développement sur les territoires stratégiques du Grand Paris, les Contrats de Développement Territoriaux s'articulent avec le réseau de transport public dont le financement des infrastructures est assuré par l'État. Ils ont pour

objet de poursuivre un développement économique durable, solidaire et créateur d'emploi et de contribuer à la maîtrise de l'étalement urbain. Premier Contrat de Développement Territorial de la région-capitale, son adoption aura une valeur exemplaire. Il repose sur trois thèmes essentiels et complémentaires. La ville numérique, l'innovation technologique et numérique étant le moteur du développement du pôle économique de Grand Paris Seine Ouest. La ville créative avec un territoire marqué par une forte ambition culturelle, tant dans les villes que sur l'Île Seguin et la ville durable, Grand Paris Seine Ouest étant le poumon vert de la petite couronne, grâce à ses espaces verts et forestiers et à des opérations d'aménagement qui visent l'excellence environnementale comme le centre ville de Chaville. Le projet présenté au Conseil municipal intègre les objectifs du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de Chaville et est compatible avec le Plan local d'urbanisme (PLU) qui vient d'être approuvé.

Le Conseil municipal est invité à approuver le projet de Contrat de Développement Territorial de Grand Paris Seine Ouest et de ses sept villes, tel qu'il a été validé par le comité de pilotage par le préfet de région le 13 novembre dernier.

Micro-crèche de la Fontaine Henri IV: convention avec Chaville micro-crèches

Par délibération du 10 décembre 2012, la commission d'Action sociale de la Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine a accordé une subvention à la Ville de Chaville dans le cadre du Plan Crèche Pluriannuel d'Investissement (PCPI) pour l'ouver-

ture d'une crèche de 10 berceaux dans le quartier de la Fontaine Henri IV, en janvier 2013.

L'association Chaville micro-crèches, gestionnaire de la micro-crèche de la Mare Adam, se verra également confier la gestion de cet établissement d'accueil de la petite enfance. Cette convention, établie pour une durée de trois ans, a pris effet au 1^{er} janvier 2013. Elle définit et encadre les modalités dans lesquelles la Ville de Chaville apporte son concours en moyens financiers et matériels à l'association. En particulier, la convention fixe les modalités de mise à disposition des locaux loués par la Ville à son profit. Dans ce cadre, la mise à disposition est prévue moyennant un loyer de 14 901,12 € par an. Elle fixe les obligations de l'association: obligations réglementaires pour l'activité d'établissement d'accueil de la petite enfance, obligations de produire des données intermédiaires d'activité à la commune. En contrepartie du service, en termes d'accueil de la petite enfance, la Ville versera à l'association exploitante une subvention de 29 500 €. Le Conseil municipal est invité à délibérer pour approuver les termes de la convention d'objectifs et de financement définissant et encadrant les modalités d'intervention et de versement de la participation municipale. ■

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le 4 février, à 19h30, dans les salons de l'hôtel de ville.

Retrouvez l'ordre du jour ainsi que le compte rendu des séances précédentes sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale").

JOURNÉE NATIONALE DU 5 DÉCEMBRE

Pour cette journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, une cérémonie officielle s'est déroulée au cimetière de Chaville, le 5 décembre dernier. Étaient présents à ce rassemblement, François-Marie Pailler, maire adjoint



délégué aux Manifestations patriotiques, Claude Labille, conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants, des représentants du Comité d'Entente des Anciens Combattants "Henri Arnold", de l'ACPG-CATM et du comité chavillois du Souvenir Français. ■

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DANS LA NATIONALITÉ FRANÇAISE



Cette cérémonie des naturalisés s'est tenue le vendredi 14 décembre à l'hôtel de ville.

Elle concernait les personnes ayant demandé la nationalité française et ayant été ainsi naturalisées en 2010 ou 2011, faute de cérémonie l'an dernier. Ils étaient au total 83 récipiendaires.

Aux personnes ayant pu être présentes à cette cérémonie symbolique organisée en leur honneur, des diplômés d'entrée dans la nationalité française ont officiellement été remis par Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, en présence de nombreux élus municipaux. ■

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL DE VIE LOCALE

Organe consultatif d'aide à la décision, le Conseil de vie locale rend des avis sur des questions propres à Chaville. En mars, il renouvellera un tiers de ses membres. Et si c'était vous ?

Créé en 2007, le Conseil de vie locale (CVL) est un organe consultatif au service de la collectivité. Cet outil d'aide à la décision peut se saisir ou être missionné par le Conseil municipal sur toutes les questions concernant la vie locale. Régi par une charte, il se réunit en assemblée plénière et en commissions thématiques. Il est constitué de 21 membres, dont un président, résidant ou travaillant à Chaville et nommés par

le maire après présentation en Conseil municipal. Tous sont choisis pour leurs expériences, leurs compétences et leur ancrage local. Le CVL renouvelle un tiers de ses membres tous les deux ans. Si vous souhaitez être candidat, il suffit de faire parvenir une demande assortie d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae au président du CVL, Bruno Curvale. Attention, pour le prochain renouvellement, la date limite de dépôt

des candidatures est fixée au 10 mars prochain. ■



Rens. : Bruno Curvale par courriel curvale.bruno@wanadoo.fr.

Plus d'infos sur le site www.ville-chaville.fr ou le blog <http://conseildevielocale.chavilleblog.com>

État civil Novembre 2012

Naissances

Simon Anglade, Sohel Blanchard Zouaoui, Salim Chafei, Albéric Chéron, Athénaïs de Roussel de Preville, Imran Elazzaoui, Simon Gaudin, Maelys Godefroit, Corentin Guillot, Antoine Jaulent, Gauthier Lockhart-Bebon, Timothée Mantilla Pacheco, Manelle Mestegmar, Jessica Oliveira Lopes, Raphaël Quinones, Chloé Theys, Yannis Tudorache, Maria Velea et Grégoire Vienot de Vaublanc.

Mariages

Louis-Marie Cayeux et Marie Vershelde

Décès

Michel Salvary, Barbara Kholhas, Jeannine Aveline, Fabien Viandier, Jean Antony, Georgette Gandais, Raymond Sourdeix, Denise Meslier, André Charbonat, Philippe Cabessa et Jeanne Castel.

RENCONTRER VOS ÉLUS

- Jean-Jacques Guillet, votre maire, reçoit en mairie sans rendez-vous le 4^e jeudi du mois, de 8 h 30 à 10 h 30 (hors vacances scolaires).
- Un maire adjoint reçoit également tous les jeudis, sans rendez-vous, de 8 h 30 à 12 h.

Pharmacies de garde

En février

■ Dimanche 3

Pharmacie de la Pointe
2025 avenue Roger Salengro à Chaville

■ Dimanche 10

Pharmacie Faouri
149 Grande Rue à Sèvres

■ Dimanche 17

Pharmacie du Parc
29 Grande Rue à Sèvres

■ Dimanche 24

Pharmacie du centre
5 rue Pierre Midrin à Sèvres

Un numéro unique pour connaître les pharmacies de garde en février :

39 15 (0,15 € la minute)

Gardes de kinésithérapie respiratoire

En février

Samedi 2 et dimanche 3

■ Cabinet Sineux-Douillet-Dalle-Rive-Destruys
1227, av. Roger Salengro à Chaville.
Tél.: 01 47 50 92 73.

Samedi 9 et dimanche 10

■ Cabinet Jost
31, Grande Rue à Sèvres.
Tél.: 01 45 34 09 56.

Samedi 16 et dimanche 17

■ Cabinet Sineux-Douillet-Dalle-Rive-Destruys
1227, av. Roger Salengro à Chaville.
Tél.: 01 47 50 92 73.

Samedi 24 et dimanche 25

■ M^{me} Garçon,
71, Grande Rue à Sèvres.
Tél.: 01 46 26 07 91

Réseau bronchiolite Île-de-France, ARB : 0 820 820 603.

Médecins disponibles 7 j/7 de 9 h à 23 h au 0 820 800 880.

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) : 4, av. de l'Europe à Sèvres. Tél.: 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Service de garde kinésithérapie respiratoire : 0 820 820 603. Ce numéro fonctionne les vendredis et veilles de jours fériés de 12 h à 20 h et le samedi, dimanche et jours fériés de 9 h à 18 h et (jusqu'au 13 mars).

Médecins disponibles 7 jours/7 de 9 h à 23 h : 0 820 800 880.

Centre hospitalier des 4 Villes : Standard unique (Saint-Cloud / Sèvres) : 01 77 70 70 70.

■ site de Sèvres :

141, Grande Rue à Sèvres.
Urgences : 01 77 70 78 78.

■ site de Saint-Cloud :

3, place Silly.
Urgences : 01 77 70 71 71.

Site Internet : www.ch-4villes.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 : 08 36 68 99 33.

Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

et sur le blog : <http://blog.chaville-osteopathe.fr>

Nouvel ostéopathe

Sylvain Clavier, ostéopathe (Eurost D.O.), s'installe au 1872, avenue Roger Salengro.

Ses consultations tout public (nouveau-nés, seniors, femmes enceintes,

sportifs, etc.) se font sur rendez-vous à son cabinet ou à domicile.

Rens. : 01 47 50 37 90.

Ramassage des encombrants

La carte de ramassage des encombrants et la liste des rues par secteur sont consultables sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Qualité de la Ville et développement durable / Propreté et déchets / Ramassage des encombrants").

La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest a mis en place un dispositif supplémentaire de collecte des encombrants, sur appel au n° vert 0 800 10 10 21. Il concerne les Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), comme les appareils ménagers, les matériels audiovisuels, les équipements bureautiques et informatiques, qui ne sont plus collectés avec les encombrants au regard des obligations de tri.

■ Déchèterie intercommunale

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie fixe intercommunale du Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères). Lieu dit "Les Tailles de la Porte Dauphine" Route du Pavé des Gardes, rond point des Bruyères à Meudon. Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 18 h 30.

Rens. : Syelom au 01 46 17 01 60.

■ Déchets toxiques

Tous les déchets toxiques peuvent être déposés au camion devant le marché, le 1^{er} dimanche du mois de 9 h à 12 h.

Pour en savoir plus :

Service Déchets/Propreté GPSO. Tél. : 0 800 10 10 21 (appel gratuit).

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directeur adjoint de la publication : Carol Bücher / Directeur de la communication : Carol Bücher / Rédactrice en chef : Anne-Sophie Prévost / Rédaction : Carol Bücher, Anna Paspire, Anne-Sophie Prévost et Stéphanie Riet / Photos : Carol Bücher, Philippe Dobrowolska, Thierry Gougenot, Anne-Sophie Prévost et Stéphanie Riet / Conception graphique et artistique : Hermès Communication Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 10500 ex. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2013. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : mars 2013. Photo de couverture © Pakmor/fotolia / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 64 62 61 52 ou 06 87 55 08 32. Contact : Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40, par fax au 01 41 15 47 15 ou par courriel service_communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville 1456, avenue Roger Salengro 92370 Chaville.

Groupe Agir ensemble

TREIZE À LA DOUZAINÉ

Pour l'an 13 du siècle, nous en avons des vœux chavillois mais à l'aune de la douzième année, ils seront difficiles à réaliser avant l'an quatorze. Mais prenons les choses dans l'ordre. En temps de crise, on penserait que les priorités d'une ville répondent aux besoins essentiels : emploi, logement et éducation pour tous, santé et soutien aux familles, diminution des budgets familiaux et du stress des transports. Bref, une vraie politique de la ville à mener par des Chavillois pour d'autres Chavillois. Est-ce le cas ? Pour l'emploi, c'est clair : la municipalité n'en veut pas. Pas la peine, paraît-il, il y en a déjà (pour les cadres) à Boulogne et à Issy ou à La Défense, les Chavillois n'ont qu'à prendre les transports ou leur voiture pour y accéder, s'ils le peuvent. Passons à la suite. Logement, alors ? Notre ville doit rester accueillante mais n'a nulle vocation à devenir un autre Ville-d'Avray. Or la densification du centre-ville, des Coteaux, des emprises du club de Tennis etc. est fondée sur le principe inverse : on construit cher et principalement pour des non-Chavillois. Quant au logement "social", on joue sur les mots entre logements aidés (financés par le contribuable y compris pour les catégories supérieures de logement : PLS) et logements sociaux (en principe prévus pour ceux qui ne peuvent payer les loyers du privé : PLUS et PLAI). Ces derniers sont bien sûr oubliés : il y en aurait déjà trop, paraît-il.

Vous avez dit social ? Le service logement se voit isoler et recaser près d'un Casino doublonnant un Monoprix vaguement retapé. Pour les crèches, on délègue de plus en plus aux vaillantes associations le boulot de la ville. Quant aux centres de loisirs, ils peinent à suivre une demande qu'on stimule par ailleurs en sur-résidentialisant Chaville.

Éducation ? Le CES Jean Moulin a été privé par la construction d'une énorme résidence de tout espace d'expansion ; Aucune stratégie éducative n'existe pour la ville malgré la nouvelle donne scolaire. Les sportifs sont d'ores et déjà invités à aller visiter Meudon : priorité aux investisseurs sur leurs terrains ! Et pour la culture on confie à un promoteur du centre-ville la conduite du chantier MJC, devinez pourquoi.

Alors, que souhaiter ? Que la trésorerie inutile issue d'une fiscalité excessive serve, non à enluminer un maigre bilan mais à réduire la taxe d'habitation. Et qu'on réponde à une question simple : où est la vraie raison de ce zèle immobilier, inutile aux Chavillois d'aujourd'hui et de demain ? Quant aux associations, aux citoyens, aux personnels ou élus fidèles qui veulent malgré tout faire vivre leur ville et à qui nous offrons nos vœux, qu'ils soient ici remerciés et gardent l'espoir : déjà 2014 pointe sous 2013.

Jean Levain, Catherine Griveau, Jacques Rivier, Nelly Florent, Thierry Besançon.
Mail : agirpourchaville@gmail.com ; Site internet : www.agirpourchaville.fr

Groupe Parti socialiste

LES RYTHMES SCOLAIRES : ACCÉLÉRONS !

Le projet de "refondation" de l'école est lancé. Le retour à la semaine de quatre jours et demi va avoir un impact sur l'emploi du temps scolaire et périscolaire.

De nombreuses questions se posent. Par exemple, à quel moment placer l'aide pour les enfants en difficulté dans une journée réaménagée ?

Que deviendront les activités associatives du mercredi matin ? Comment répartir les créneaux de piscine, etc. ?

Pour la mise en place, il faudra évidemment trouver des locaux. À quel endroit ? À Chaville, c'est là où le bât blesse. À la rentrée 2012, faute de place, 40 enfants n'ont pas été acceptés en centre de loisirs maternels. Lorsque les familles vont venir s'installer dans le centre ville que compte faire la municipalité sachant que les effectifs de Paul Bert explosent déjà et que là aussi la place manquera ? Il ne suffit pas de construire de nouveaux logements encore faut-il prévoir les infrastructures indispensables.

Concernant l'aménagement des rythmes scolaires, de nombreuses villes ont déjà mis en place un "contrat éducatif local" (CEL). Elles ont pris une longueur d'avance car elles ont créé des espaces de concertations. Les parents, les enfants, les médecins de quartiers, les enseignants, les inspecteurs ont été entendus. Les associations périscolaires, celles chargées de l'aide aux devoirs, le conservatoire, la MJC, les écoles de sports ont été consultées. Des comités d'audition ont été mis en place et un rapport remis. À Chaville nous démarrons à peine... Il est vrai que la municipalité n'a pas signé la charte du Réseau français des villes éducatrices et n'est donc pas rompue à l'exercice !

Il faudra également trouver du personnel qualifié pour assurer l'après-classe quand les cours se termineront une demi-heure plus tôt. À Chaville, il existe. Mais avec le remaniement des temps "hors classe", il sera nécessaire de redéfinir les missions des agents territoriaux spécialisés en école maternelle, des animateurs périscolaires et du personnel de restauration. Les communes ont jusqu'à septembre 2014 pour mettre en place la réforme mais il est grand temps à Chaville d'élargir la concertation pour qu'un consensus soit trouvé avec les différents acteurs locaux.

Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino.

Parti Socialiste - section de Chaville BP 20 ; Tél. : 01 47 50 50 96.

Mail : ps.chaville@laposte.net ; Site : <http://chaville.parti-socialiste.fr>

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est

GPSO TRAVAILLE POUR NOUS

Contrat de Développement Territorial

Notre Projet d'Agglomération est une représentation d'un futur à construire sur la base d'un diagnostic partagé, réaliste et objectif, mu par la volonté du mieux vivre ensemble, incarné dans une nouvelle communauté dont le destin est appelé à devenir un acteur majeur du Grand Paris. Il s'attache à orienter, en restant fidèle à la double exigence définie dès l'origine par les sept maires de GPSO, à optimiser les politiques publiques en faveur des habitants et des acteurs économiques du territoire, et à porter des initiatives d'envergure qui répondent à des projets de développement ambitieux.

Les 43 fiches projets faisant partie intégrante de ce contrat décrivent des programmes d'actions, des opérations d'aménagements et des projets d'infrastructures qui donnent une réelle visibilité au triptyque "ville-numérique", "ville créative" et "ville durable" à travers des schémas liés au développement durable et des projets culturels, numériques ou urbanistiques répartis sur tout le territoire de GPSO.

Plan Local de l'Habitat

Les orientations de ce Plan sont conformes aux objectifs fixés par le Contrat de Développement Territorial et aux évolutions de la loi SRU. L'interactivité des deux documents, PLU et PLH, est à prendre en compte. Le taux de croissance de la population soutenu dans notre communauté d'agglomération, implique une plus forte demande de logements. L'enjeu de ce PLH est de maintenir les familles sur le territoire de GPSO. Un programme de 17 fiches actions qui structurent la politique de l'habitat, avec une action sur la production de logements, une autre sur l'amélioration du parc existant, une troisième qui prend en compte la diversité des publics, comme les étudiants ou les inactifs par exemple, et une dernière concernant l'animation de la politique locale de l'habitat.

Nous ajouterons qu'il est très important pour nous, que le nombre de logements vacants soit marginal, de veiller à ce que les logements ne soient pas sur ou sous occupés, et nous aurons une attention particulière pour garder et attirer sur notre territoire les jeunes couples qui veulent s'y installer.

Comme nous avons été très enthousiastes, lors de la signature du Contrat de Développement Territorial, nous le sommes tout autant pour ce Plan Local de l'Habitat qui ne pourra qu'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens.

Hubert Panissal.

Chaville Démocrate

<http://www.chaville-democrate.fr>

TOUS NOS VŒUX POUR 2013 !

Il y a deux dimensions dans la notion de vœux. Celle du souhait et celle de la résolution et de la volonté. La période des souhaits est passée. Celle de la volonté s'exprime au jour le jour, 365 jours sur 365. Les vœux de la majorité municipale veulent être l'occasion de rappeler notre volonté de continuer à agir avec constance et détermination au bénéfice de tous les Chavillois.

Depuis bientôt cinq ans, l'équipe municipale regroupée autour de Jean-Jacques Guillet s'est d'abord appliquée à restaurer la santé financière de la ville afin de reconstituer des marges de manœuvre indispensables à la rénovation et la modernisation de la ville. Les Chavillois ont été mis à contribution mais, comme promis, ils sont désormais remerciés de leurs efforts. La ville se rénove, mais les impôts locaux ont baissé en dépit d'une conjoncture nationale très difficile.

Quelques exemples : après plus de 10 ans d'atermoiements le nouveau centre-ville sort enfin de terre ! Un programme de rénovation et de remise aux normes des établissements scolaires, qui étaient très dégradés est en cours. La rénovation des équipements sportifs est lancée. Les travaux débiteront dès cette année à Léo Lagrange et Maneyrol. L'Atrium a fait l'objet d'investissements importants avec, notamment, la réfection de la salle Robert Hossein. Les travaux de construction d'un nouveau bâtiment municipal culturel et de loisirs donnant enfin un cadre digne aux activités de la MJC démarrent. Les travaux de rénovation de la voirie, de l'éclairage public et d'enfouissement des réseaux avancent à grands pas. En 2012 ce sont 2,680 Km qui auront été enfouis. Mais il ne s'agit pas de construire pour construire. Cette politique de modernisation de la ville est au service de l'amélioration des conditions et du cadre de vie des Chavillois. Dans ce domaine les réalisations et les projets en cours ne manquent pas. Ainsi par exemple sur le sujet crucial du logement avec l'adoption du nouveau Programme Local de l'Habitat et du nouveau PLU, et la création d'un véritable service logement, la ville s'est dotée des instruments d'une politique volontariste et maîtrisée au service de tous. La politique de la famille et du vivre ensemble se déploie également avec par exemple, la création d'un réseau de micro-crèches de proximité, le développement des accueils de loisirs qui accueillent aujourd'hui 520 enfants (contre 375 en 2009), la mise en place du Collectif de solidarité et de proximité et la création, au CCAS, d'un véritable pôle seniors...

Beaucoup a déjà été fait et engagé. Beaucoup reste à faire, mais soyez assurés de la volonté et de la mobilisation de votre équipe municipale.

Hélène Prouteau, présidente du groupe Union pour Chaville et les membres du groupe UPC au Conseil municipal. www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2 000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

AGENDA

N° 105
FÉVRIER 2013

En février

SAMEDI 2 À 20H30
Soirée théâtre ados

→ MJC de la Vallée

DIMANCHE 3 À 15H
Jeune public: *Le loup et moi*

→ Atrium

LUNDI 4 À 19H30
Conseil municipal

→ Hôtel de ville

JEUDI 7 DE 14H À 16H
Atelier web

→ Bibliothèque

VENDREDI 8 À 20H45
Théâtre: *Harold et Maude*

→ Atrium

SAMEDI 9 DE 10H15 À 16H45
"La Science se livre": ateliers mathématiques

→ Atrium

DIMANCHE 10 DE 10H À 12H
Stage de danse africaine

→ MJC de la Vallée

DIMANCHE 10 À 14H30
Loto de la Croix Bleue des Arméniens

→ Atrium

MARDI 12 À 20H30
La Fabrique du cinéma: *Camille redouble*

→ Atrium

JEUDI 14 DE 17H30 À 19H
Café des parents: "La place des grands-parents"

→ Bibliothèque

JEUDI 14 À 20H30
Grand écran: *Camille redouble*

→ Atrium

VENDREDI 15 À 20H30
Soirée soupe

→ MJC de la Vallée

SAMEDI 16 À 15H
Café du forum: La génération Y de A à Z

→ Atrium

SAMEDI 16 À 18H
Loto caritatif du Rotary Club de Chaville

→ Atrium

DIMANCHE 17 DE 9H À 12H30
La Bibliothèque au marché

→ Marché de Chaville

DIMANCHE 17 À 15H
Jeune public: *Monsieur Clément ou la bonne humeur des coquillages*

→ Atrium

À PARTIR DU 19 FÉVRIER
Exposition "Colors"

→ Hôtel de ville

VENDREDI 22 À 20H45
Marc Jolivet fête ses 40 ans de scène

→ Atrium

SAMEDI 23 À 10H30
Cercle de lecture "Le lézard lisant"

→ Bibliothèque

DIMANCHE 24 À 15H
Concert: "Les altos s'invitent à..."

→ Atrium



VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS AVEC LE 7^e ART

Le Club du Cinéma

PHILIPPE SCUPAULT

2 PROJECTIONS DE FILMS, DEUX SÉRIES D'ANIMATION EN DEUX SEMAINES

Camille Redouble

FABRIQUE DU CINÉMA
"Camille - Loosky"
1^{ère} projection: 14 février à 20h30, à l'Atrium.
2^e projection: 15 février à 20h30, à l'Atrium.

Jeu 14 février à 20h30 à l'Atrium.

CAMILLE REDOUBLE
de Noémie Loosky - 2012

2012, 84 min, M12, 100%, 100% FRANÇAIS, 100% D'ARTS

Place de l'École sur la place - 91200 CHAVILLE - 01 1 39 39 39 39

Téléphone: 01 1 39 39 39 39

CHAVILLE

